



Compte-Rendu Annuel 2024

Délégation de Service Public

Gestion du stationnement payant sur Voirie

Ville de Chambéry

1. PREAMBULE	4
2. Descriptif du service public.....	5
2.1 Les missions de l'exploitation du service du stationnement payant sur voirie	5
2.2 La gestion technique du stationnement.....	5
2.2.1 La maintenance des équipements.....	5
2.2.1.1 Les horodateurs.....	5
2.2.1.2 La signalisation.....	7
2.2.2 La mise à disposition et l'exploitation des services dématérialisés.....	8
2.2.2.1 Le portail client	8
2.2.2.2 Les paiements mobiles	9
2.2.2.3 La centralisation des titres de stationnement.....	9
2.2.2.4 La fourniture d'installations liées aux extensions du stationnement payant	9
2.2.2.5 La gestion administrative et financière du service et notamment la gestion des abonnés, la collecte et l'encaissement des recettes via une régie de recettes,.....	10
2.2.2.6 La gestion des recettes	10
2.2.2.7 L'information aux usagers.	11
2.2.2.7.1 Accueil physique et téléphonique	11
2.2.2.7.2 La gestion de la correspondance :	13
2.2.3 Le contrôle du paiement spontané des usagers et l'établissement des Forfaits de Post Stationnement (FPS), ..	13
2.2.3.1 Les moyens de contrôle.....	14
2.2.3.2 La vérification des PMR	14
2.2.4 La gestion des recours et des contentieux	14
2.2.4.1 La gestion des recours précontentieux émis par les usagers sous la forme de Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) au titre de la contestation de FPS	14
2.2.4.2 la rédaction des projets de mémoires en défense liés à ces contentieux pour le compte du Délégué aux fins de défense de ses intérêts devant la Commission du Contentieux du Stationnement Payant (CCSP).	16
2.2.5 Les enquêtes.....	17
2.3 L'offre de stationnement au 31/12/2024	17
2.4 Le personnel.....	17
3. L'activité du stationnement en chiffres	19
3.1 Tarifs par zone tarifaire.....	19
3.2 L'évolution de la recette théorique	21
3.2.1 La recette théorique par mois.....	21
3.2.2 Par moyen de paiement.....	22
3.2.3 Par canal de vente.....	22
3.2.4 Par zone tarifaire et moyen de paiement.....	23
3.2.5 Par jour de semaine.....	24
Cf. Annexe 4 Répartition de la recette par jour de fonctionnement	24

3.2.6	Les paiements dématérialisés	24
3.3	Le stationnement « horaire » :	26
3.4	Les abonnés	27
3.5	Synthèse des recettes de la régie	29
4.	Le contrôle du stationnement	30
4.1	Les Contrôles	30
4.2	Les FPS	31
4.3	Les RAPO	32
4.3.1	Nombre de RAPO	32
4.3.2	Issue du traitement (voir Annexe 18)	32
4.4	CCSP (voir Annexe 19)	33
5.	Compte-Rendu Technique	34
5.1	Les travaux d'entretien courant	34
5.2	Les opérations de maintenance	34
5.3	Les actes de vandalisme	35
5.4	Le programme d'entretien de la signalisation verticale et horizontale	35
6.	Compte-Rendu Financier	36
6.1	Les investissements 2024	36
6.2	Les inventaires des biens	36
6.3	Le Compte d'exploitation 2024 VS prévisionnel	36
6.4	La rémunération du délégataire	38
6.4.1	Calcul de la rémunération fixe du délégataire	38
6.4.2	Calcul de la rémunération variable du délégataire 2024	38
6.5	Le compte de résultat	40
7.	Conclusion	41
ANNEXES		42

1. PREAMBULE

La ville de Chambéry a confié à la société SAGS Chambéry la gestion du stationnement payant sur voirie à travers une convention de Délégation du Service Public. Elle a pris effet le 01 septembre 2024, pour une durée de 5 ans (échéance 31/08/2029).

Cette délégation de type Régie Intéressée comporte notamment, outre la mise en œuvre du contrôle du stationnement payant, certaines prestations visant la gestion des recours, l'entretien et le renouvellement des équipements ainsi que l'accueil du public et la commercialisation des titres de stationnement.

Le Délégué gère le service public, à ses risques et périls, sous le contrôle du Délégué.

Le présent compte rendu retrace l'activité économique et financière du service public du stationnement sur voirie et précise les conditions techniques d'exercice et de qualité du service rendu pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2024.



2. Descriptif du service public

2.1 Les missions de l'exploitation du service du stationnement payant sur voirie

La gestion du stationnement payant sur voirie, regroupe les missions suivantes :

- ✓ La gestion technique du stationnement payant, comprenant :
 - La maintenance des équipements (horodateurs, signalisation horizontale et verticale, système d'information, moyens de paiements...) ;
 - La mise à disposition et l'exploitation des services dématérialisés (portail client, Pay By Phone, EasyPark et TIMO) ;
 - La commercialisation et la distribution des produits de stationnement ;
 - La gestion administrative et financière du service et notamment la gestion des abonnés, la collecte et l'encaissement des recettes via une régie de recettes ;
 - L'accueil, l'information et la vente auprès des usagers dans un espace ouvert au public des produits de stationnement (agence du stationnement) ainsi que la communication auprès des usagers et des différents partenaires ;
 - La collecte des redevances de stationnement et de toutes autres recettes d'Exploitation comme les abonnements, le comptage des droits de stationnement ;
- ✓ Le contrôle du paiement spontané des usagers et l'établissement des Forfaits de Post Stationnement (FPS),
- ✓ La gestion des recours précontentieux émis par les usagers sous la forme de Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) au titre de la contestation de FPS,
- ✓ La rédaction des projets de mémoires en défense liés à ces contentieux pour le compte du Délégrant aux fins de défense de ses intérêts devant le tribunal du Stationnement Payant, nouveau nom de la Commission du Contentieux du Stationnement Payant (CCSP) ;
- ✓ La réalisation d'enquêtes : une enquête annuelle de voirie (places/horodateurs/signalisation...) a minima 1/an, d'enquêtes annuelles de rotation et d'occupation-respect sur demande du Délégrant lors de CPS, d'enquêtes annuelles de satisfaction auprès des usagers au nombre minimum de 1/an ;

2.2 La gestion technique du stationnement

2.2.1 La maintenance des équipements

2.2.1.1 Les horodateurs

Le paiement horaire du stationnement est assuré au moyen d'horodateurs. Ils proposent le paiement par pièces et par carte bancaire avec et sans contact.

Au 31 décembre 2024, le parc d'horodateur en service était composé de **214 horodateurs de type IEM de type Presto 600** dont 14 en stock ; ils sont répartis par zone comme suit :



Zone d'implantation	terrain	stock	total
Zone ROUGE	95		95
Zone VERTE	105		105
ATELIER		14	14
Total général	200	14	214

Cf. Annexe 1 Liste des horodateurs

Les horodateurs sont centralisés sur les serveurs IEM. Les logiciels Smartfolio permettent l'exploitation des données. La centralisation a les fonctions suivantes :

- Centralisation des tickets payés en temps réel pour le contrôle
- Remontée des alarmes de maintenance
- Remontée et suivi des informations financières (recettes, collecte...)
- Statistiques pour l'analyse du stationnement et du paiement
- Programmation des tarifs

Le serveur de ticket global sur le logiciel presto 1000 a été mis en œuvre afin d'assurer le contrôle du stationnement.

Les déposes et poses d'horodateurs entre septembre et décembre 2024 :

2 horodateurs ont été déposés définitivement :

- N° 222 avenue Alsace Lorraine en zone verte le 21 octobre
- N° 11 Faubourg Montmélian en zone rouge le 20 novembre

La maintenance comporte deux volets, la maintenance préventive et la maintenance curative.

La maintenance préventive est assurée dans le cadre de tournées régulières afin d'assurer un contrôle et un entretien complet des appareils.

La maintenance curative est assurée lorsqu'un défaut de fonctionnement est signalé. Les signalements de pannes sont remontés de plusieurs façons :

- Alarme sur la centrale de gestion des horodateurs ;
- Constat de panne ou de signal de dysfonctionnement par des agents SAGS sur le terrain (collecteur, agent de contrôle...) ;
- Signalement d'un usager ;
- Signalement par les services de la ville ;
- ...

Les horodateurs auto-signalent les dysfonctionnements :

- Panne non bloquante pour le service ou risque de défaut à venir (seuil de ticket ou seuil de batterie) : voyant vert sur l'horodateur et sur la centralisation ;
- Panne bloquante pour le paiement ou le contrôle : voyant rouge sur l'horodateur et sur la centralisation.

Les pannes bloquantes sont traitées dans la demi-journée et au plus tard dans les 24 heures par l'agent technique de maintenance.

La propreté des horodateurs est assurée par les agents de maintenance. Nous privilégions la prévention en termes de propreté et notamment le nettoyage immédiat (tags, ...).

Les Tags sont réguliers et font l'objet d'un nettoyage immédiat.

L'agent technique assure le nettoyage intérieur et extérieur des horodateurs lors des opérations de maintenance préventives.



2.2.1.2 La signalisation

La signalisation est de deux types :

La signalisation verticale est assurée au moyen de panneaux posés sur les horodateurs indiquant la zone tarifaire, le quartier résident et les moyens de paiement. Ces panneaux peuvent être détériorés par des actes malveillants. Le remplacement de ces panneaux est alors assuré régulièrement.

Cette signalisation est complétée par **un covering partiel des horodateurs**. Les stickers ont été posés sur l'ensemble des horodateurs afin d'informer sur les différents modes de paiement mobile notamment.

La signalisation horizontale est constituée de mots payants marqués en peinture routière. Ces mots sont à cheval sur deux places.

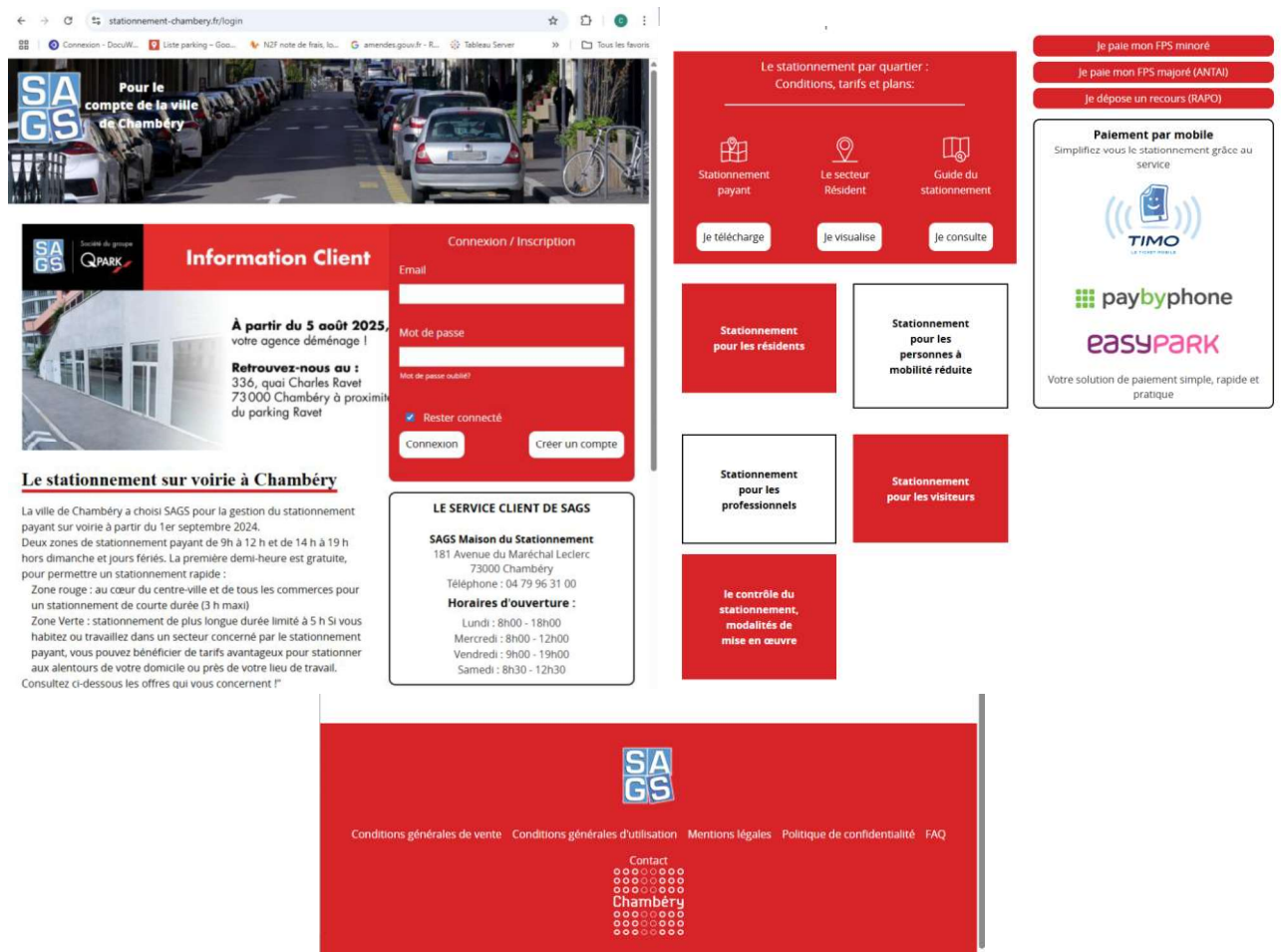
Pour plus de lisibilité les mots lorsqu'ils sont renouvelés sont marqués en blanc sur un fond noir.

La durée de vie d'un mot payant est variable selon la circulation de 1 à 3 ans.

Aucun travaux n'a été entrepris sur les 4 mois d'exercice en période hivernale ; la campagne de remise à niveau est programmée en mai-juin 2025.



2.2.2.1 Le portail client



The screenshot displays the SAGS Chambéry client portal. The header features the SAGS logo and navigation links. The main content area is divided into several sections:

- Information Client:** Includes a login/register form with fields for email, password, and a 'Rester connecté' checkbox. A notice mentions a move to 336, quai Charles Ravet on August 5, 2025.
- Le stationnement sur voirie à Chambéry:** Provides details about parking zones (red for short-term, green for long-term) and contact information for the SAGS Maison du Stationnement.
- Le service client de SAGS:** Lists the address (181 Avenue du Maréchal Leclerc) and opening hours (Monday to Saturday).
- Le stationnement par quartier:** Offers links to download, view, and consult parking conditions, tariffs, and plans for different user types (paying, residents, professionals, visitors).
- Paielement par mobile:** Promotes mobile payment solutions like TIMO, paybyphone, and easypark.

The footer contains links to terms and conditions, privacy policy, and contact information.

Un portail Client dédié **www.stationnement-chambery.fr** est opérationnel. Il permet d'informer les usagers sur le service du stationnement payant sur voirie à Chambéry et :

- Se renseigner sur les abonnements/autorisations et consulter la liste des pièces justificatives et les démarches à entreprendre pour en faire la demande
- Réaliser les démarches de demandes de création ou de renouvellement de droits,
- D'acheter son abonnement, en ligne
- d'abonnements et de paiement en ligne
- Consulter la carte des quartiers administratifs et les zones de stationnement

Pour les usagers ne pouvant pas faire de démarches en ligne, ils ont la possibilité de formuler leur demande directement en agence, selon le calendrier d'ouverture ;

Les demandes en ligne sont traitées, en back office, par l'agent d'accueil. L'utilisateur doit systématiquement joindre les pièces justificatives permettant d'examiner sa demande. Elles sont systématiquement examinées. Lorsque le dossier est complet et valide, la validation du droit est adressée à l'utilisateur qui peut alors acheter son abonnement. Après paiement, l'abonnement est intégré dans la base des abonnements et est validé. La plaque d'immatriculation du véhicule identifié est utilisée lors du contrôle.

Le délai maximal de traitement des demandes en ligne est fixé à 3 jours ouvrés. Il peut également être réduit en dehors des périodes d'affluence.

2.2.2.2 Les paiements mobiles



SAGS a déployé 3 services de paiement mobiles : Timo, Pay By Phone

et

EasyPark.

Plus besoin de se déplacer à l'horodateur, le ticket de stationnement est dans le mobile. Toujours existant pour un contrôle sûr, il est virtuel afin de faciliter le paiement par l'utilisateur qui en modifie sa durée à tout moment et en tout lieu.



Les principaux avantages de ces services mobiles sont de rendre flexible la durée de son stationnement horaires à distance et de stopper de façon anticipée pour ne payer que le coût réellement stationné.

En 2024, tous les frais sont à la charge de la Collectivité. Les coûts facturés par transaction diffèrent d'un opérateur à l'autre faisant varier le coût par transaction varie ainsi de 0,05 € à 0,12 € selon l'opérateur. EasyPark imposera un nouveau business model en 2025, faisant supporter les frais directement à l'utilisateur.

Chambéry Voirie	EASYPARK	PBP	TIMO
	0,05 € / ticket + 3,9%	0,04 € / ticket + 5%	0,05 € / ticket
	transit par compte easypark paypal, applepay... Frais bancaires à la charge d'easyPark	compte commerçant SAGS mode paiement CB	
charge usager	0 €	0 €	0 €
Coût sept. - déc. 2024			
transactions	32 272	69 810	68
Recettes	49 010,95 €	115 245,12 €	87,60 €
Coût sept. - déc. 2024	3 525,03 €	8 554,66 €	3,4
Coût par transaction	0,11 €	0,12 €	0,05 €

2.2.2.3 La centralisation des titres de stationnement

L'ensemble des tickets de stationnement pris sur horodateur ou sur application mobile est centralisé dans un serveur de ticket unique. Le serveur P 1000 concentre tous les tickets afin de permettre le contrôle du stationnement et le calcul du montant du FPS.

2.2.2.4 La fourniture d'installations liées aux extensions du stationnement payant

SAGS Chambéry assure la mise en œuvre des extensions décidées par la ville par l'acquisition et la mise en place d'horodateurs et la création de la signalisation horizontale (mots payants) et verticale (panneaux sur horodateurs).

Entre septembre et décembre 2024, aucune extension n'a été réalisée.

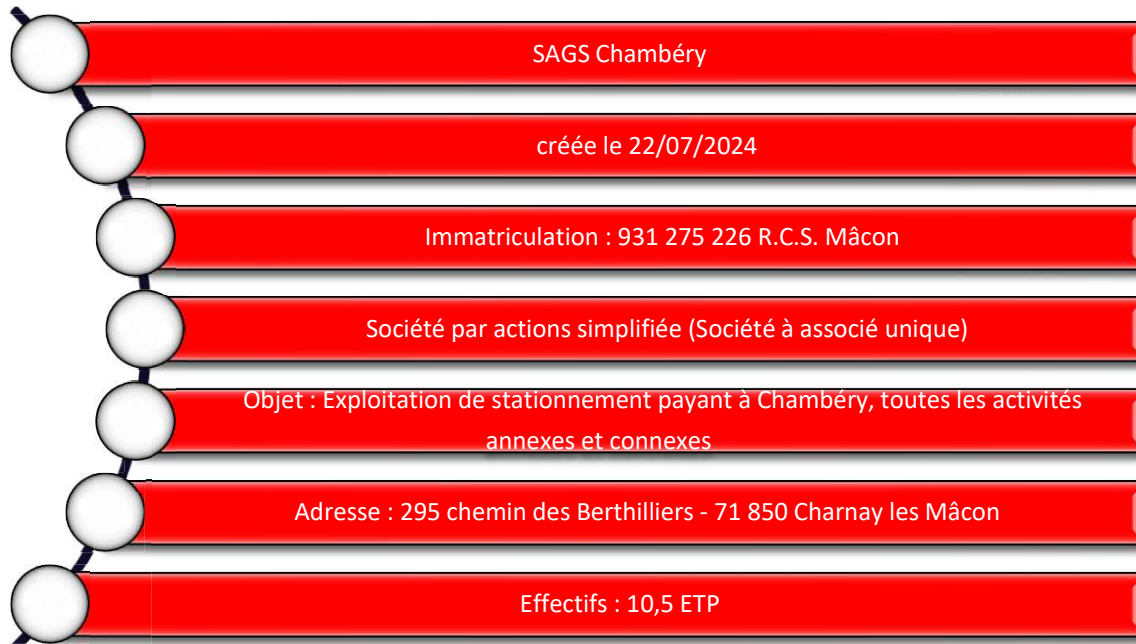
2.2.2.5 La gestion administrative et financière du service et notamment la gestion des abonnés, la collecte et l'encaissement des recettes via une régie de recettes,

2.2.2.6 La gestion des recettes

Les recettes sont encaissées au moyen de plusieurs types de paiement :

- ✓ Paiements sur horodateurs :
 - Pièces
 - Carte bancaire avec et sans contact
- ✓ Paiement mobile
 - Vente en ligne par carte bancaire
- ✓ Paiement des abonnements
 - Espèces
 - Carte bancaire
 - Virements
 - Chèques
 - Carte bancaire en ligne

Les recettes sont gérées par mandat de gestion. Dans ce cadre, une société dédiée a été créée en 08/2024 :



La régie dispose d'un compte bancaire spécifique. Ce compte perçoit toutes les recettes. 1 fois par mois, les fonds encaissés sont dégagés sur le compte de la ville de Chambéry, formalisé par le bordereau de réédition.

Les recettes carte bancaire pour les paiements sur horodateur, au guichet et en ligne ainsi que les virements sont directement encaissés sur le compte de mandat.

Chaque horodateur est collecté une à deux fois par mois par le technicien accompagné d'un autre agent :

- Collecte : une équipe de deux agents collecte l'argent par échange de cassette sur les horodateurs selon des plannings et tournées aléatoires.
- Contrôle : après la collecte, l'argent est compté et mis sous scellés en vue du ramassage par un transporteur de fonds la société LOOMIS. Les pièces présumées fausses sont stockées avant leur envoi à la Monnaie de Paris pour vérification et le cas échéant crédit ou élimination des pièces.
- L'argent est recompté par Loomis avant d'être remis en banque le compte de mandat de régie.

A noter : un logiciel de gestion comptable de la régie est en cours de développement pour la réconciliation automatique des recettes et création des bordereaux de réédition..

2.2.2.7 L'information aux usagers.

2.2.2.7.1 Accueil physique et téléphonique

SAGS assure un accueil physique des clients au point d'accueil, 181 avenue Maréchal Leclerc, à Chambéry selon des horaires d'ouverture suivants :

- Lundi 8h00 - 18h00
- Mercredi : 8h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 19h00
- Samedi : 8h30 - 12h30

Ces horaires différenciés selon les jours doivent permettre de répondre aux besoins des différents profils de clients. Ils pourront évoluer selon les besoins.

Une agent assure la double mission Accueil et Contrôle du stationnement. En cas d'absence, les autres agents de contrôle sont formés et peuvent assurer des remplacements.

D'une manière générale,

- ✓ Le personnel est sensibilisé à l'accueil, la vente, la politique de stationnement sur la Ville de Chambéry, les règles de stationnement et les procédures de contestations ;
- ✓ il porte une tenue correcte ;
- ✓ Des fiches d'informations sont mises à disposition des usagers dans nos locaux ;
- ✓ Les espaces de travail et d'accueil des usagers sont strictement non-fumeurs ;
- ✓ La réception des appels est assurée par les agents d'accueil ; le service client Sags, prend le relais, hors temps d'ouverture de l'agence.

Les clients ne pouvant pas se libérer pendant les horaires d'ouverture des agences peuvent formuler leur demande de droit et d'abonnements en ligne.

Sur les 4 mois d'exercice 2024, on observe :

- **1566 demandes** de création et renouvellement de droit ou **392 souscriptions droit** / mois dont **30% en ligne**
- **4161 droits actifs** en moyenne par mois
- **78% de type Résident**

Missions Relations Clients	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	2024	
					Total Cumulé	moyenne mensuelle
nb jours guichet	17,00	16,00	16,00	16,00	65,00	16,25
nb jours exploitation	25,00	27,00	24,00	25,00	101,00	25,25
Activité au guichet						
Nb souscriptions droits (Créations et renouvellements)	498	332	339	397	1566	392
Dont Nb demande internet traitées en BO	204	131	134	127	596	149
- dont demandes validées	154	104	107	100	465	116
- dont demandes rejetées	50	27	27	27	131	33
Nb opérations au guichet	673	487	488	612	2260	565
- dont ventes en face à face	353	178	258	331	1120	280
Nb ventes on line	504	516	476	487	1983	496
Nb moyen Visites en agence / jour	40	30	31	38	35	35
Nb moyens Dossiers traités en BO / jour	8	5	6	5	6	6
Répartition des droits actifs par profil						
COM DES COM	143	145	112	136	136	134
Visiteurs	195	194	196	199	199	196
Résidents	42	36	30	31	31	35
Professionnels	384	386	385	449	449	401
Résidents Tarif 1	1280	1198	1202	1215	1215	1224
Pro Santé	13	16	16	15	15	15
Résidents Tarif 3	1596	1556	1598	1583	1583	1583
Résidents Tarif 2	449	434	445	441	441	442
Etaliers	131	132	133	128	128	131
Garage	1	0	0	0	0	0
Total droits actifs	4 234	4 097	4 117	4 197	4 197	4161
Total Abonnements actifs	2 847	2 858	2 855	2 909		
NB fiches clients ouvertes	14 359	14 467	14 344	14 201		

Comparativement à la même période 2023, on observe :

	2023	2024	évolution
	sept. - déc.	sept. - déc.	
Droits Actifs	9135	5340	-42%
Droits créés/renouvelés	1333	1566	17%
Abo vendus	3418	3405	0%
Demandes Internet traitées	471	596	27%
Demandes Internet approuvées	450	476	6%
Taux d'approbation	96%	80%	
Affluence Agence	2151	2222	3%

- ✓ Une baisse du nombre de droits actifs consécutive à la reprise de la base Extensio et la suppression systématique de comptes non renseignés ou de doublons,
- ✓ La progression sensible du nombre de souscriptions/renouvellements des droits,
- ✓ La stabilité du nombre d'abonnements vendus,
- ✓ La progression du nombre de demandes de droit en ligne, qui confirme que le nouveau site stationnement-chambery.fr est identifié et visible,
- ✓ Un taux de validation des demandes en ligne en recul,
- ✓ Une affluence en agence régulière.

2.2.2.7.2 La gestion de la correspondance :

Les clients disposent d'une adresse contact en ligne, sur le portail client, pour exposer les problèmes qu'ils auraient pu rencontrer,

Chaque réclamation (par courrier ou sur la main courante) fait l'objet d'une réponse écrite dans un délai de 3 jours à 7 jours maximum. Le délai est généralement de 48 à 72h pour une réclamation par mail et peut aller jusqu'à 7 jours pour une réclamation par courrier.

2.2.3 Le contrôle du paiement spontané des usagers et l'établissement des Forfaits de Post Stationnement (FPS),

Le contrôle du stationnement à Chambéry est réalisé de manière spécifique.

Un pré contrôle est assuré avec le véhicule équipé d'un système LAPI (Lecture automatisée de plaques d'immatriculation). L'analyse du taux de non-paiement par zone oriente les équipes terrain qui interviennent en priorité sur les zones ciblées.

En cas de non-paiement ou d'insuffisance de paiement, le contrôle est assuré par un agent terrain qui vérifie la situation et émet le FPS le cas échéant.

La méthodologie de contrôle retenue est la suivante :

- ✓ Le Système informatique de gestion des contrôles détermine les secteurs et l'ordre des secteurs à contrôler
- ✓ Dans le véhicule, l'agent de contrôle, déclenche les caméras de lecture de plaque sur les zones de stationnement payant
- ✓ Le véhicule LAPI circule sur ces secteurs et identifie les paiements et non paiements. Pour les non-paiements ou les paiements en temps dépassé le numéro de plaque, l'heure, la localisation et les photos sont envoyés sur les PDA des agents terrain
- ✓ L'agent de contrôle assermenté cible ses contrôles ; il vérifie les informations transmises par les véhicules et constate le cas échéant un non-respect des règles de paiement immédiat
- ✓ Lorsqu'un véhicule est identifié PMR, il vérifie systématiquement la présence de la carte justificative derrière le pare-brise.
- ✓ A défaut de paiement ou de justificatifs de gratuité, Il émet un avis de FPS
- ✓ Les avis de FPS sont transmis le soir même à l'ANTAI
- ✓ L'ANTAI envoie les avis de paiement au domicile de l'utilisateur

Les contrôles sont effectués de façon ordonnée par un système d'information selon un algorithme visant à assurer une couverture la plus homogène possible du territoire payant, dans le respect du plan de contrôle défini selon des niveaux de priorité :

- ✓ Priorité 1 (zone rouge courte durée) : Passage trois à quatre fois par jour quel que soit le niveau de l'effectif ;

- ✓ Priorité 2 (certaines voies de zone rouge et de zone verte) : zones limitrophes des zones commerciales, zones résidentielles sous tension : Passage 1 à 2 fois par jour ;
- ✓ Priorité 3 (zone verte) : zone périphérique, résidentielle, longue durée : passage une fois par jour si possible et à minima 2 fois par semaine.

2.2.3.1 Les moyens de contrôle

Le contrôle est mis en œuvre au moyen d'1 véhicule ZOE, mis à disposition par la Ville, équipé du système de lecture de plaque (LAPI), développé par SAGS.

Les agents terrain sont chacun équipés d'un PDA leur permettant d'assurer des opérations de contrôle programmés ou non.

2.2.3.2 La vérification des PMR

Les PMR bénéficient de la gratuité du stationnement par la loi. La ville de Chambéry a limité la durée maximale de stationnement à 24 heures.

Toutefois, pour bénéficier de ce droit, le PMR ou son accompagnant, doivent apposer l'original de la carte européenne de stationnement ou de la carte mobilité inclusion en cours de validité derrière le pare-brise du véhicule en stationnement.

Ce contrôle à vue ne permet pas de vérifier de manière factuelle la durée maximale de stationnement, de 24h. Dans d'autres villes, les PMR doivent s'identifier à l'horodateur en saisissant leur plaque d'immatriculation pour obtenir un ticket gratuite de 24 heures ou souscrire un Droit Longue Durée sur présentation de justificatifs. Le ticket ou l'abonnement sont ainsi enregistrés dans le serveur de ticket. Lors de l'envoi de la requête avec l'identifiant du véhicule, le serveur de ticket indique que le véhicule est identifié PMR, une alerte est envoyée au terminal de contrôle de l'agent mobile associé au véhicule.

2.2.4 La gestion des recours et des contentieux

2.2.4.1 La gestion des recours précontentieux émis par les usagers sous la forme de Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) au titre de la contestation de FPS

Le traitement des RAPO est assuré dans un service dédié situé à proximité du siège de SAGS, à Mâcon par un personnel spécialisé et assermenté. Il est mis en œuvre à travers un outil informatique spécifique qui permet de visualiser et de suivre l'ensemble des RAPO transmis par les usagers par mode électronique, par formulaire ou par courrier.

Une équipe mutualisée permet de garantir la continuité de service, quelle que soit la période de réception des avis.

D'une manière générale, lorsqu'un usager souhaite contester un FPS, il dispose d'un mois pour formuler un RAPO auprès de SAGS Chambéry en ligne sur un site dédié ou par courrier recommandé envoyé à l'adresse de le site de gestion situé à Mâcon :

- Chaque jour : réception des RAPO du jour.
- Les RAPO papier sont scannés et intégrés directement dans notre serveur de gestion ;
- Les RAPO seront traités dans un temps de 7 jours maximum.

Pour les RAPO reçus en papier, l'agent vérifie que les informations sont correctes et effectue les corrections nécessaires. et effectue une saisie du RAPO sur notre outil de traitement. Les pièces justificatives sont scannées. Les courriers qui ne concernent pas notre service sont renvoyés à leur émetteur avec un courrier d'explication.

Le traitement des RAPO

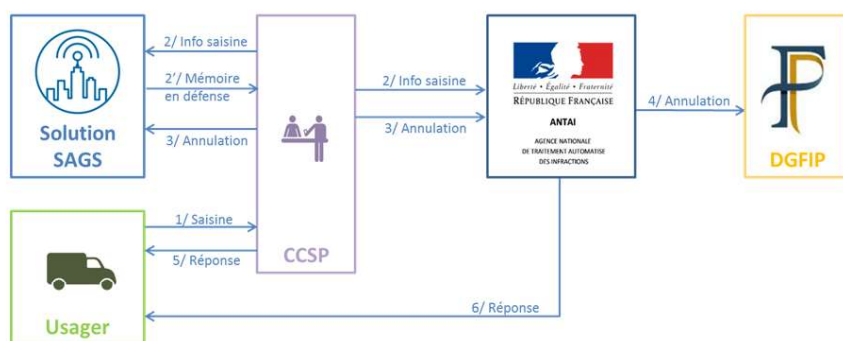
Pour tous les RAPO, une fois dans la base de données, notre logiciel effectue un traitement automatique de contrôle de forme.

Les RAPO non conformes

Ainsi, les RAPO qui ne seraient recevables (hors délais, absence d'envoi avec demande d'avis de réception, absence de la copie de l'avis de paiement contesté ou du certificat d'immatriculation dans le dossier, le cas échéant absence de mandat pour agir donné par le titulaire du véhicule, le locataire ou l'acquéreur...) ou infondées (absence totale d'exposé de faits et d'arguments en rapport avec l'avis de paiement contesté, arguments relevant de la pure querelle, voire injurieux...) sont proposés à rejeter par le système. L'agent doit valider la proposition de rejet. Pour les dossiers incomplets, une demande de complétude est effectuée.

L'ensemble des modèles de courriers ont été soumis à la Ville de Chambéry.

Contentieux: Rejet du RAPO



Les RAPO conformes

Ces RAPO nécessitent un examen approfondi.

L'agent en charge de l'analyse du RAPO procède selon le cas à l'examen des données suivantes :

- Consultation du FPS et des photos (parebrise, contexte, contrôle de la plaque d'immatriculation) ;
- Visualisation de la cartographie 3D (SIG interne) ;
- Consultation du logiciel de gestion des droits pour l'analyse des droits du résident ;

- Lecture de la base de paiement sur la période considéré (vérification de l'existence de paiement sur le ou les horodateurs à proximité...) ;
- Consultation des bases de maintenance des horodateurs ;
- Base de suivi de la disponibilité du serveur de tickets ;
- Consultation de la base de l'état de la signalétique
- ...

Pour les rejets de RAPO, une réponse à l'utilisateur est formulée par voie électronique pour les demandes faites par voie électronique de préférence et par courrier en absence d'adresse mail.

Les courriers seront édités et mis sous pli chaque jour.

En cas d'acceptation du RAPO, un avis de paiement rectificatif de FPS est émis via l'ANTAI. La décision est transmise au serveur de FPS pour la mise à jour de l'état du FPS.

Les agents procédant à l'émission d'un FPS rectificatif sont assermentés.

2.2.4.2 la rédaction des projets de mémoires en défense liés à ces contentieux pour le compte du Délégué aux fins de défense de ses intérêts devant la Commission du Contentieux du Stationnement Payant (CCSP).

La CCSP a changé de nom au 1^{er} janvier 2025. Elle se nomme désormais le Tribunal du Stationnement Payant. Le terme CCSP est encore utilisé dans ce compte rendu annuel.

En cas de désaccord du contrevenant avec le résultat du RAPO, une gestion en contentieux du FPS est menée auprès de la CCSP.

Traitement des Saisines

Dans ce cas de rejet du RAPO, l'utilisateur émet une saisine à la CCSP.

La ville reçoit les requêtes et les transmet à SAGS Marseille pour l'élaboration du mémoire en défense.

Dans le cas d'un recours devant la CCSP :

- Soit l'utilisateur n'apporte pas de moyens nouveaux : les éléments qui auront été archivés seront annexés au mémoire en défense. Le mémoire reprendra l'argumentation qui aura été présentée lors du rejet du RAPO
- Soit l'utilisateur apporte des moyens nouveaux : dans ce cas une nouvelle étude sera réalisée. Les documents ou éléments qui permettront de contredire l'utilisateur seront produits en annexe du mémoire. Il s'agira de documents au format PDF dont le contenu sera variable selon les cas.
- L'utilisateur conteste l'envoi du FPS et donc la majoration

Ce mémoire présente les pièces constitutives du RAPO :

- Le FPS ;
- Les informations de contexte associées au FPS pour la journée considérée : Tickets et e-tickets du véhicule ;
- Éléments sur l'état des outils de paiement ;

En cas d'annulation du FPS par la CCSP, le système de contrôle en est informé et le statut du FPS est mis à jour en conséquence, l'action est tracée et le cas échéant, l'ANTAI en est informé.

2.2.5 Les enquêtes

SAGS met en œuvre les enquêtes d'occupation et de rotation en concertation avec la ville de Chambéry ainsi que les relevés de places (1 fois par an).

En 2024, le relevé de places a été réalisé en novembre.

Les enquêtes de rotation et d'occupation sont reportées à l'année 2025.

2.3 L'offre de stationnement au 31/12/2024

L'offre de stationnement est composée de :

- 3 542 places payantes en novembre 2024 (neutralisations travaux non comptabilisées) dont 2 689 places en zone Résident
- Et 491 places réservées.

Elles se répartissent comme suit :

Nombre de places par rue – Comptage contradictoire du 21/11/2024

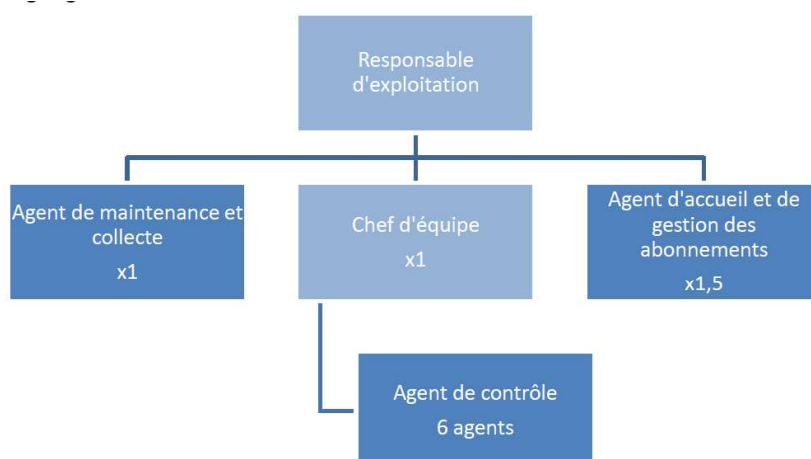
	Total places	Payantes	Résidents	PMR	AML (tous)	Convoyeurs	Citiz	Mairie	Police	Taxi	VL électr.	2 roues	Autres
Zone Verte - nombre de places :	2142	1913	1913	75	107	0	12	0	0	0	2	2	31
en % de la zone :		89,31 %	89,31 %	3,50 %	5,00 %	0,00 %	0,56 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,09 %	0,09 %	1,45 %
Zone Rouge - nombre de places :	2120	1629	758	105	304	10	26	10	4	4	2	19	7
en % de la zone :		76,84 %	35,75 %	4,95 %	14,34 %	0,47 %	1,23 %	0,47 %	0,19 %	0,19 %	0,09 %	0,90 %	0,33 %
Totaux :	4262	3542	2671	180	411	10	38	10	4	4	4	21	38
		83,11 %	62,67 %	4,22 %	9,64 %	0,23 %	0,89 %	0,23 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,49 %	0,89 %
Zone Résident - nombre de places :	3057	2689		109	197	2	21	0	0	0	2	5	32
en % de la zone :		87,96 %		3,57 %	6,44 %	0,07 %	0,69 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,07 %	0,16 %	1,05 %

Annexe 2 : Détail de l'offre de stationnement au 31/12/2024

L'offre de stationnement réellement offerte est inférieure à ce nombre du fait de l'offre neutralisée par les terrasses, les travaux, et le développement d'autres usages (autopartage, stationnement des trottinettes...).

2.4 Le personnel

L'organisation cible définit pour l'exploitation du site repose sur 10,5 ETP détachés, selon l'organigramme ci-après :



A cet effectif dédié s'ajoute 0.5 ETP en moyenne pour la gestion des RAPO.

Les agents d'accueil, dont 1 désignée comme « titulaire », sont présents 5 jours par semaine, répartis du lundi au samedi, pour garantir les amplitudes contractuelles. Aussi, leur temps de travail prévoit des affectations sur les missions de contrôle du stationnement pour compléter leur temps de travail.

Un agent de maintenance alterne une présence du lundi au vendredi puis du mardi au samedi pour assurer la maintenance préventive et curative tous les jours ouvrables :

Les véhicules techniques et de contrôle sont équipés de traceurs pour des raisons de sécurité.

Le personnel de contrôle doit être assermenté pour pouvoir assurer les missions de verbalisation. Le temps de l'assermentation étant d'environ 2 à 3 mois, ils peuvent assurer les missions de contrôles sans pour autant émettre de FPS.

L'ensemble des personnels du précédent délégataire était transféré avec la reprise selon les mêmes modalités salariales (ancienneté – salaires bruts – primes – intitulés de poste).

La reprise de l'activité a été cependant marquée par :

- les démissions du Responsable Exploitation (2/09), du Responsable Technique (12/09) et de l'chef d'équipe du Contrôle (13/10),
- les vacances d'été planifiées en septembre et octobre,
- un fort absentéisme maladie en réaction aux contrôles de l'activité et aux méthodes de contrôle à mettre en œuvre

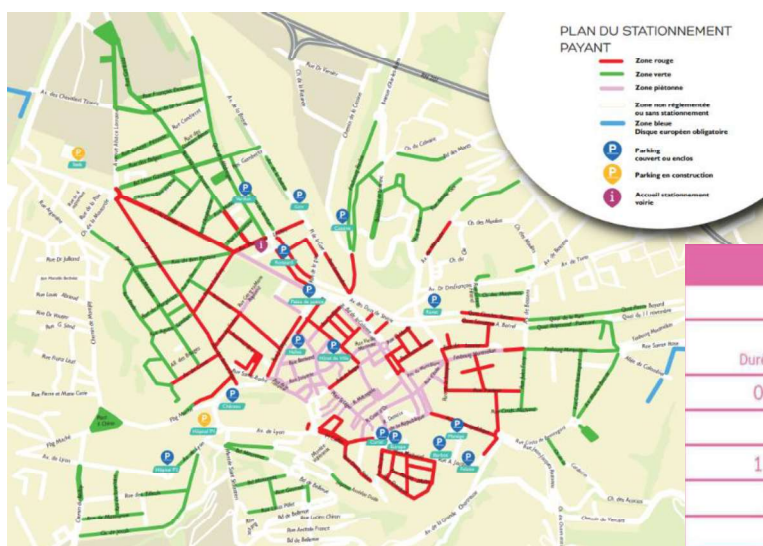
Effectifs	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Entrées	8	2	4	2
Sorties	1	1	1	6
Effectif total fin mois	7	8	11	7
Taux d'absentéisme	29,63%	17,46%	23,28%	35,98%
Taux d'absentéisme	29,63%	17,46%	23,28%	35,98%

le pilotage du contrat étant supervisée par la Directrice de l'Exploitation SAGS, présente à Chambéry au moins une fois par semaine dans le cadre du lancement du contrat.

3. L'activité du stationnement en chiffres

Les tableaux présentés ci-après ont été réalisés sur la base des données théoriques de paiement (exportées des logiciels de centralisation SMARTFOLIO de Flowbird et PRESTO 1000 d'IEM).

3.1 Tarifs par zone tarifaire



Les tarifs sont inchangés par rapport à septembre 2023.

Tarifs horaires			
Paiement mobile - CB - espèces, Durée de stationnement max. autorisée : 9 h			
ZONE VERTE Durée de stationnement max. conseillée : 5 h		ZONE ROUGE Durée de stationnement max. conseillée : 3 h	
0 h 45	0,70 €	0 h 45	1 €
1 h	1,10 €	1 h	1,60 €
1 h 30	1,80 €	1 h 30	2,60 €
2 h	2,50 €	2 h	4 €
3 h	4 €	3 h	6,70 €
4 h	5,90 €	> 3 h	39 €
5 h	7,80 €	F.P.S.	39 €
> 5 h	31 €	F.P.S* Minorée si paiement sous 5 jours	29 €
F.P.S*	31 €		
F.P.S Minorée si paiement sous 5 jours	21 €		

Règle générale	zone	Note : le stationnement est payant tous les jours de 9h 12 h et 14h à 19h SAUF les dimanches, les jours fériés						
Tarification	zone	Description	Droit	Accès au droit - 1ère demande	Accès au droit - renouvellement	Ticket	Durée Ticket	Tarif
Visiteur	zone 1 Rouge	Tarification accessible à tous les usagers, permettant un stationnement sur le secteur rotatif, EN ZONE ROUGE. Cette tarification nécessite un ticket, et pas de droit au préalable ; Il n'est pas nécessaire d'apposer le ticket derrière le pare brise	NON	-	-	OUI	Jusqu'à 9h	Voir onglet Tarif visiteur
	zone 2 Verte	Tarification accessible à tous les usagers, permettant un stationnement sur le secteur payant UNIQUEMENT ZONE VERTE. Cette tarification nécessite juste un ticket, et pas de droit au préalable. Il n'est pas nécessaire d'apposer le ticket derrière le pare brise	NON	-	-	OUI	Jusqu'à 9h	Voir onglet Tarif visiteur
Non - Résident	Zone 2 Verte	Tarification accessible à tous les usagers, permettant un stationnement sur le secteur payant UNIQUEMENT ZONE VERTE. Cette tarification nécessite juste un ticket, et pas de droit au préalable. Il n'est pas nécessaire d'apposer le ticket derrière le pare brise	NON	-	-	OUI	1 mois	1 mois : 78€
Résident	zone 1 Rouge Zone 2 verte	Destinée aux résidents justifiant d'un domicile dans les rues des zones piétonne et payante. Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet à chaque foyer domicilié dans la zone VISITEUR à un tarif préférentiel. Cette tarification est ouverte à tous les véhicules du foyer	OUI - gratuit	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site Pièces justificatives au renouvellement : Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse du bail ou acte de propriété déjà enregistré (au nom du bénéficiaire)	OUI	Forfaits heures	Zone 1 Rouge forfait 1h30 : 1,60€ / Forfait 3h : 3,20€ /Zone 2 Verte 3h : 1,60€ /forfait 9h : 3,20 € et Forfait 9h : 3,90€
	zone Résident	Destinée aux résidents justifiant d'un domicile dans les rues des zones piétonne et payante. Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet à chaque foyer domicilié dans une zone payante de garer un véhicule dans la zone RESIDENT à un tarif préférentiel. Cette tarification est limitée à un véhicule par foyer et non cumulable avec les autres tarifications résident. Cette tarification est conditionnée au montant brut de l'impôt avant l'application d'un abattement fiscal : LIGNE 14 comprise entre 529€ à 1075 €	OUI gratuit	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site Pièces justificatives au renouvellement : Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse du bail ou acte de propriété déjà enregistré (au nom du bénéficiaire)	OUI	Forfaits heures	1 mois : 15,00 €
Résident (solidaire 1)	zone 1 Rouge Zone 2 verte	Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet à chaque foyer domicilié dans une zone payante de garer un véhicule dans la zone VISITEUR à un tarif préférentiel. Cette tarification est limitée à un véhicule par foyer et non cumulable avec les autres tarifications résident. Cette tarification est conditionnée au montant brut de l'impôt avant l'application d'un abattement fiscal : LIGNE 14 comprise entre 529€ à 1075 €	OUI - gratuit	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site Pièces justificatives au renouvellement : Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse du bail ou acte de propriété déjà enregistré (au nom du bénéficiaire)	OUI	Forfaits heures	Zone 1 Rouge forfait 1h30 : 1,60€ / Forfait 3h : 3,20€ /Zone 2 Verte 3h : 1,60€ /forfait 9h : 3,20 € et Forfait 9h : 3,90€
	zone Résident	Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet à chaque foyer domicilié dans une zone payante de garer un véhicule dans la zone RESIDENT UNIQUEMENT à un tarif préférentiel. Cette tarification est limitée à un véhicule par foyer et non cumulable avec les autres tarifications résident. Cette tarification est conditionnée au montant brut de l'impôt avant l'application d'un abattement fiscal : LIGNE 14 comprise entre 529€ à 1075 €	OUI - gratuit	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site Pièces justificatives au renouvellement : Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse du bail ou acte de propriété déjà enregistré (au nom du bénéficiaire)	OUI	1 MOIS	1 mois : 11,40 €
Résident (solidaire 2)	zone 1 Rouge Zone 2 verte	Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet à chaque foyer domicilié dans une zone payante de garer un véhicule dans la zone VISITEUR UNIQUEMENT à un tarif préférentiel. Cette tarification est limitée à un véhicule par foyer et non cumulable avec les autres tarifications résident. Cette tarification est conditionnée au montant brut de l'impôt avant l'application d'un abattement fiscal : LIGNE 14 comprise entre 0€ à 525 €	OUI - gratuit	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site Pièces justificatives au renouvellement : Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse du bail ou acte de propriété déjà enregistré (au nom du bénéficiaire)	OUI	Forfaits heures	Zone 1 Rouge forfait 1h30 : 1,60€ / Forfait 3h : 3,20€ /Zone 2 Verte 3h : 1,60€ /forfait 9h : 3,20 € et Forfait 9h : 3,90€
	zone Résident	Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet à chaque foyer domicilié dans une zone payante de garer un véhicule dans la zone RESIDENT UNIQUEMENT à un tarif préférentiel. Cette tarification est limitée à un véhicule par foyer et non cumulable avec les autres tarifications résident. Cette tarification est conditionnée au montant brut de l'impôt avant l'application d'un abattement fiscal : LIGNE 14 comprise entre 0€ à 525 €	OUI - gratuit	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site Pièces justificatives au renouvellement : Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse du bail ou acte de propriété déjà enregistré (au nom du bénéficiaire)	OUI	1 MOIS	1 mois : 7,80 €
Pro occasionnel	zone 1 ROUGE zone 2 VERTE	Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet aux Professionnels de bénéficier d'un tarif avantageux pour le stationnement	ou - GRATUIT	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site	OUI	Jour/Semaine/Mois	7,30€ Jour / 20€ semaine / 57€ mois
Pro Régulier	zone 1 ROUGE zone 2 VERTE	Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet aux Professionnels de bénéficier d'un tarif avantageux pour le stationnement	OUI PAYANT : 169€	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site	OUI	horaires	tarif horaires : 0,19€ par 30 mn
Liste Blanche ville Communauté de Communes		véhicule ville selon liste « aggro » ccas						
Macaron Pro Garage	zone 1 ROUGE zone 2 VERTE	Destinée aux garages situés en zone payante, Tarification composée d'un droit PAYANT sans ticket qui permet aux Professionnels de bénéficier d'un tarif avantageux pour le stationnement - jusqu'à 8 véhicules	ou - PAYANT 160 €	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site	NON		
Pro santé libéraux	zone 1 ROUGE zone 2 VERTE	Tarification composée d'un droit PAYANT sans ticket qui permet aux Professionnels de Santé de bénéficier d'un tarif préférentiel	ou - PAYANT 207€	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site	NON		
Services Aides à Domicile / Auxiliaires de vie > 7 véhicules	zone 1 ROUGE zone 2 VERTE	Destinée aux sociétés avec flotte > 7 véhicules, Tarification composée d'un droit assorti à un ticket qui permet aux Professionnels Aides à domicile de bénéficier d'un tarif préférentiel (nb véhicules illimités > 7)	ou - PAYANT 1037 € (toutes à partir de 7 véhicules)	A l'accueil stationnement OU sur le site	A l'accueil stationnement OU sur le site	OUI	Horaires	Horaires : 0,16 € par 30 mn
PMSI services urgence et soins médicaux		Gratuité à vue						
		Gratuité à vue						

3.2 L'évolution de la recette théorique

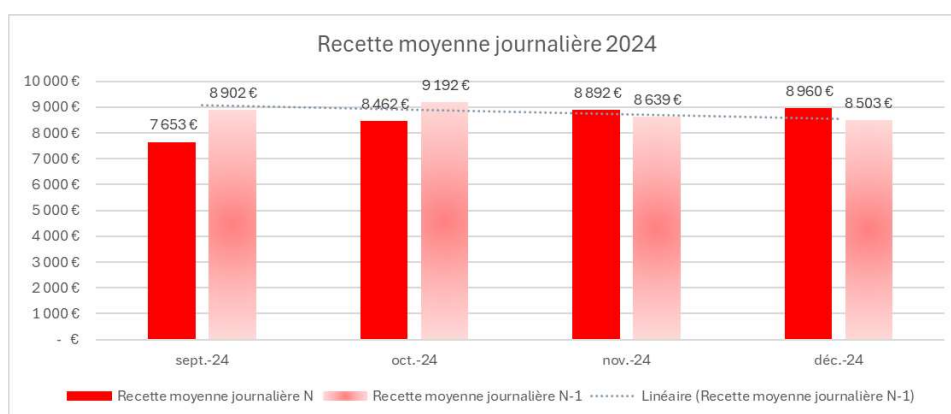
Les recettes théoriques sont les ventes réalisées sur un temps donné issues des centrales de gestion et logiciels dédiés à la gestion de la voirie tels que Timo, P1000, Pay by Phone... Ces données peuvent différer des données collectées ou encaissées sur la même période.

3.2.1 La recette théorique par mois

De septembre à décembre 2024, la recette cumulée théorique dont FPS minorés s'élève à **857 218 € TTC**. Elle est en recul de 6% par rapport à celle enregistrée sur la même période 2023 du déficit de contrôle sur les premiers mois d'exploitation et du recul des FPS.

Recettes théoriques	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	CUMUL
Total Recette Stationnement € TTC 2024	180 682 €	193 298 €	176 081 €	196 695 €	746 756 €
Recettes prévisionnelles 2024 Stationnement	167 318 €	167 318 €	167 318 €	167 318 €	669 272 €
écart	8%	16%	5%	18%	12%
Total Recette Stationnement € TTC 2023	196 775 €	189 185 €	179 050 €	187 841 €	752 851 €
écart	-8%	2%	-2%	5%	-1%
Total Recettes € TTC dt FPS minorés 2024	191 332 €	228 473 €	213 419 €	223 994 €	857 217 €
Total Recettes € TTC dt FPS minorés 2023	231 461 €	238 991 €	224 906 €	220 536 €	915 894 €
écart	-17%	-4%	-5%	2%	-6%
Recettes prévisionnelles 2024 Stationnement dt FPS minorés (hors FPS ZONE Rouge et Verte)*	212 318 €	212 318 €	212 318 €	212 318 €	849 272 €
écart	-10%	8%	1%	5%	1%
Total Recettes € TTC dt FPS minorés 2024 + ANTAI	213 888 €	266 605 €	254 666 €	260 113 €	995 273 €
Total Recettes € TTC dt FPS minorés 2023 + ANTAI	275 836 €	292 505 €	281 265 €	271 386 €	1 120 991 €
écart	-22%	-9%	-9%	-4%	-11%
Recettes prévisionnelles 2024 Stationnement dt FPS minorés ET FPS ZONE Rouge et Verte)*	283 151 €	283 151 €	283 151 €	283 151 €	1 132 604 €
écart	-24%	-6%	-10%	-8%	-12%

L'écart par rapport à 2023 se réduit à partir de novembre 2024 avec l'intensification du contrôle du stationnement ; la moyenne journalière de recettes s'établit à 8 960€ par jour payant en décembre contre 8 487€ sur les 4 derniers mois 2024.



3.2.2 Par moyen de paiement

En moyenne sur le dernier quadrimestre de l'année 2024, 45% de la recette directe (dont FPS minorés) a été payée par carte bancaire et 22% par application mobile.

Moyen de paiement	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24	2024
	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
NB tickets					
CB	29 051	33 214	46 818	48 748	157 831
Esp/Chèques	16 622	19 358	16 754	16 941	69 675
Online	17 972	20 383	1 646	1 358	41 359
gratuit	56 279	61 440	56 165	56 070	229 954
Différé	18	43	2	81	144
Total	119 942	134 438	121 385	123 198	498 963
Total Mois M 2023	75 953	80 199	74 375	134 557	365 084
écart M 2024 VS 2023	58%	68%	63%	-8%	37%
Recette					
CB	92 356 €	101 361 €	136 207 €	136 885 €	466 809 €
Esp/Chèques	32 934 €	37 654 €	33 595 €	33 758 €	137 941 €
Online	63 053 €	86 188 €	43 586 €	36 438 €	229 265 €
Différé	2 988 €	3 270 €	31 €	16 914 €	23 203 €
Total	191 332 €	228 473 €	213 419 €	223 994 €	857 218 €
Total Mois M 2023	231 461 €	238 991 €	225 071 €	221 080 €	916 603 €
écart M 2024 VS 2023	-17%	-4%	-5%	1%	-6%
NB jours payants	25	27	24	25	101
Recette moyenne / jour d'exploitation	7 653 €	8 462 €	8 892 €	8 960 €	8 487 €
Recette à la place / jour d'exploitation	2,19 €	2,43 €	2,51 €	2,53 €	0,60 €
NB jours payants 2023	26	26	26	26	104
Recette moyenne / jour d'exploitation	8 902 €	9 192 €	8 657 €	8 503 €	8 813 €
Recette à la place / jour d'exploitation 2023	2,55 €	0,38 €	0,41 €	0,42 €	0,63 €

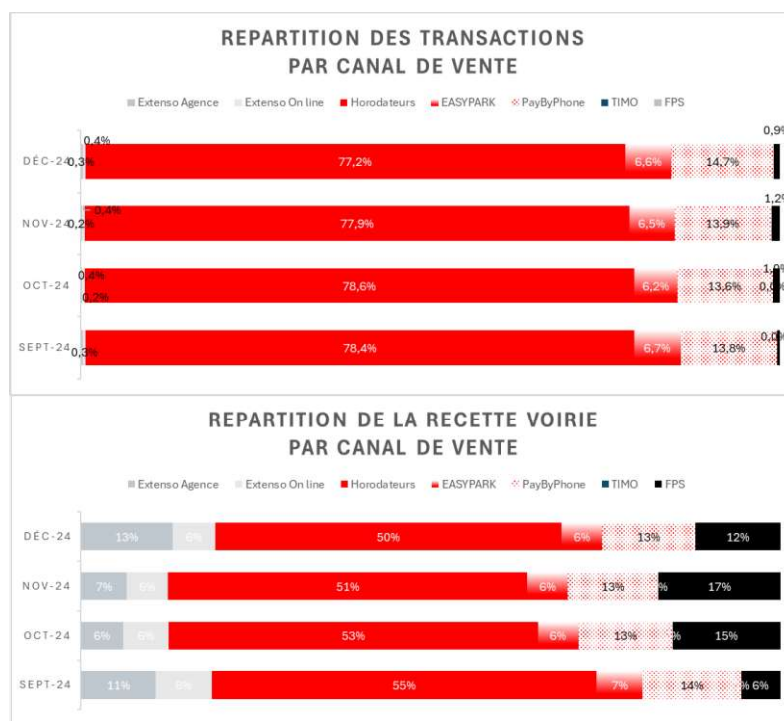
46% des transactions concernent des tickets gratuits (30 mn gratuites) soit en moyenne **2 276 transactions par jour payant**.

3.2.3 Par canal de vente

Canal de vente CA	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24	Total	janv.-25
Extenso Agence	20 301 €	13 801 €	13 914 €	29 292 €	77 308 €	18 654 €
Extenso On line	15 539 €	14 797 €	12 598 €	13 731 €	56 665 €	16 748 €
Horodateurs	105 263 €	120 656 €	109 656 €	110 928 €	446 503 €	113 816 €
EASYPARK	12 466 €	13 232 €	12 357 €	12 806 €	50 861 €	14 704 €
PayByPhone	27 097 €	30 791 €	27 556 €	29 888 €	115 332 €	31 310 €
TIMO	16 €	21 €	- €	51 €	88 €	109 €
FPS	10 649 €	35 175 €	37 338 €	27 298 €	110 461 €	40 633 €
TOTAL	191 332 €	228 473 €	213 419 €	223 994 €	857 218 €	235 975 €

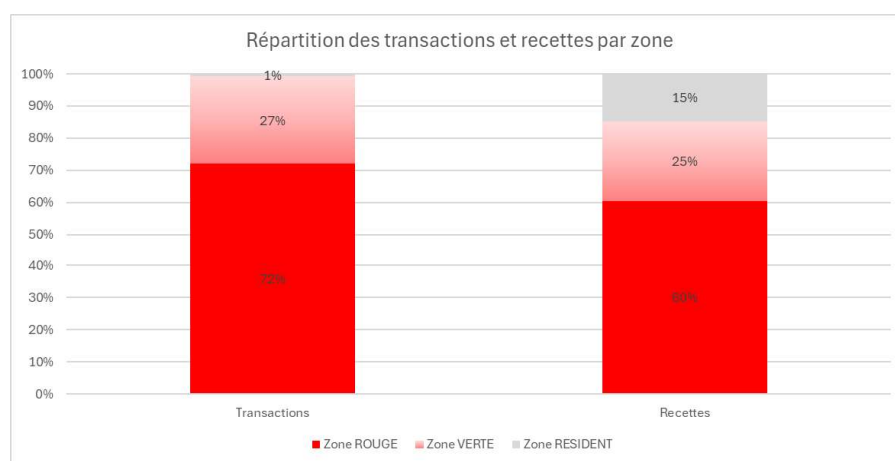
Canal de vente Transactions	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24	Total	janv.-25
Extenso Agence	371	260	259	331	1 221	290
Extenso On line	504	516	475	487	1 982	582
Horodateurs	94 054	105 664	94 529	95 099	389 346	99 878
EASYPARK	7 989	8 306	7 831	8 146	32 272	9 304
PayByPhone	16 573	18 308	16 876	18 053	69 810	18 786
TIMO	16	18	0	34	68	68
FPS	435	1 366	1 415	1 048	4 264	1 588
TOTAL	119 942	134 438	121 385	123 198	498 963	130 496

Les Horodateurs restent le premier canal de vente des titres de stationnement avec respectivement 77% des transactions (34% hors gratuité) et 52% des recettes en cumulé de septembre à décembre 2024.



3.2.4 Par zone tarifaire et moyen de paiement

60% de le recette stationnement est produite en zone Rouge Courte Durée, avec 72% des transactions totales.

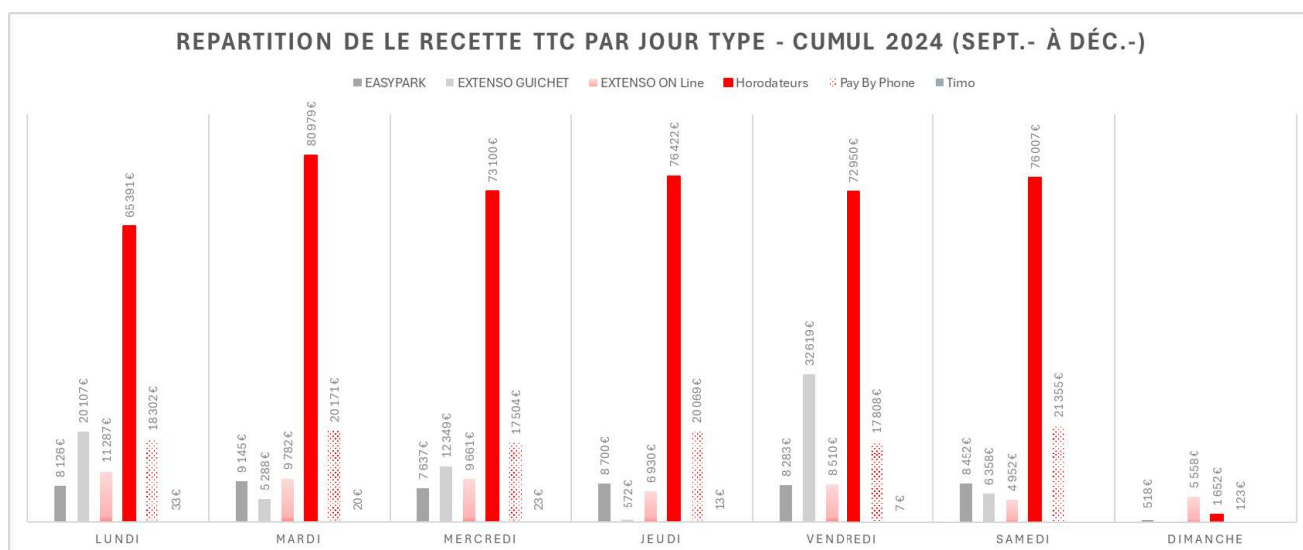


Cf. Annexe 3 - Recettes par zone et canal de paiement

3.2.5 Par jour de semaine

La part de recettes réalisées par type de jour suit la même courbe quel que soit le canal de vente et est en lien avec l'occupation de la voirie.

En agence, les samedis génèrent 2 fois moins de recettes que les mercredis pour une même amplitude horaires d'ouverture (matinée).



Cf. Annexe 4 Répartition de la recette par jour de fonctionnement

3.2.6 Les paiements dématérialisés

Les achats dématérialisés (applis et on-line) affichent une tendance à la hausse : le nombre de transactions progresse de 7% en nombre de transaction et 9% en recette en regard de la même période 2023.

Transactions	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	Total 2023	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2024	évolution
Extenso Online	540	516	511	447	2 014	504	516	475	487	1 982	-2%
EASYPARK	6 721	6 705	6 654	6 673	26 753	7 989	8 306	7 831	8 146	32 272	21%
PayByPhone	16 681	17 270	16 785	18 171	68 907	16 573	18 308	16 876	18 053	69 810	1%
TIMO	3	4	0	0	7	16	18	0	34	68	871%
Total 2024	23 945	24 495	23 950	25 291	97 681	25 082	27 148	25 182	26 720	104 132	7%
Recettes	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23		sept-24	oct-24	nov-24	déc-24		
Extenso Online	17 080	13 514	13 192	13 138	56 924	15 539	14 797	12 598	13 731	56 665	0%
EASYPARK	11 402	10 504	11 058	10 714	43 676	12 466	13 232	12 357	12 806	50 861	16%
PayByPhone	27 668	17 270	27 913	30 522	103 373	27 097	30 791	27 556	29 888	115 332	12%
TIMO	13	4	0	0	17	16	21	0	51	88	415%
CA 2024	56 162	41 292	52 163	54 373	203 990	55 118	58 841	52 511	56 476	222 946	9%

Dans la continuité des précédents mois, ils représentent 21% des transactions (dont gratuité) et 28% hors gratuité et près de 30% du CA direct stationnement sur le mois (hors FPS minorés).

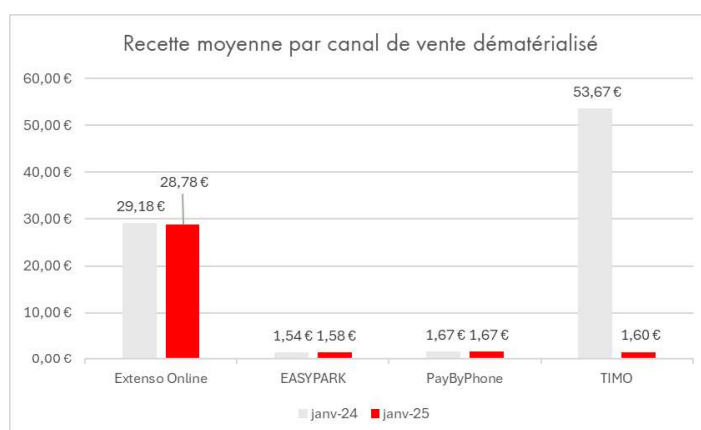
Les ventes par mobiles représentent 20% des transactions totales et 19% du CA.

La répartition des transactions et CA par canal dématérialisé est constante :

- L'appli Pay By Phone reste l'application préférée pour les achats mobiles, avec 67% des transactions et 52% de CA « Démat » et 13% de la recette totale ;
- EasyPark progresse de mois en mois avec 31% des transactions dématérialisées et 23% de la recette ;
- Les ventes en ligne sur le site « stationnement-chambery.fr », avec moins de 2% des transactions, et représentent 25% des ventes dématérialisées en € TTC à fin décembre et 7% de la recette totale dont FPS.

La recette moyenne est variable selon les canaux, par la nature des titres de stationnement achetés :

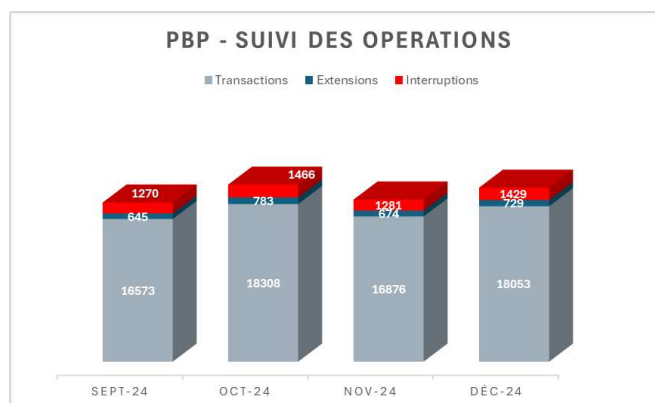
- 1,58 € à 1,67 € sur les applis mobiles, du fait de l'achat de titres Horaires,
- 28,78 € en ligne, du fait de l'achat des abonnements.



CF. Annexe 5 Recettes dématérialisée par titre

En termes de comportement sur Pay By Phone, environ 4% des transactions donnent lieu à une « Extension » du temps de stationnement et près de 8% font l'objet d'une interruption du stationnement, proportion stable sur le 4 mois d'exercice.

PBP	Transactions	Extensions	Interruptions		total	% transactions adaptées
sept-24	16573	645	1270		18488	12%
oct-24	18308	783	1466		20557	12%
nov-24	16876	674	1281		18831	12%
déc-24	18053	729	1429		20211	12%



3.3 Le stationnement « horaire » :

L'activité Horaires représente, sur le dernier quadrimestre 204, 99% des transactions, et génèrent 77% de la recettes stationnement mensuelle (hors FPS minoré).

Elle est constituée à 99% par des profil strictement visiteurs ; 69% des transactions ont lieu en zone rouge et génèrent 72% de la recette Horaires.

Cf. Annexe 6 Recette Horaires par Profil et Annexe 7 Recettes Horaires par zone

Les opérations sont essentiellement enregistrées sur les Horodateurs, avec 78% des transactions et 73% de la recettes Horaires.

La part de gratuité est cependant variables selon le canal de vente : on relève ainsi un part de la gratuité de l'ordre de 31 à 33% sur les applis mobiles (hors TIMO) quand elle représente une transaction sur deux sur les Horodateurs, des proportions constantes sur les 4 derniers mois.

MOIS	(Tous)	v
Produit	(Plusieurs éléments)	v
type usager	(Tous)	v

ORIGINE	Somme de NB TRANSACTION	% Transactions	Recettes en € TTC
EASYPARK	32110	6,54%	48 028 €
Carte bancaire	21549	67,11%	48 028 €
Gratuit	10561	32,89%	0 €
Horodateurs	389346	79,25%	446 503 €
Carte bancaire	121216	31,13%	316 115 €
Gratuit	198652	51,02%	0 €
Monnaie/CHQ	69478	17,84%	130 388 €
Pay By Phone	69730	14,19%	114 295 €
Carte bancaire	48147	69,05%	114 295 €
Gratuit	21583	30,95%	0 €
TIMO	92	0,02%	125 €
Carte bancaire	46	50,00%	125 €
Gratuit	46	50,00%	0 €
Total général	491278	100,00%	608 950 €

Le ticket moyen Horaires, tous profils confondus, est stable en décembre comparativement aux mois précédents. Il s'établit à **1,24€** en cumulé sur les quatre mois observés pour 137 mn d'occupation.
Neutralisation faite de la gratuité, il serait de 2,34€

Stat Visiteurs DONT gratuité	Nb transactions	Recettes en € TTC	Ticket Moyen	Durée Moyenne du Stationnement (en mn)
EASYPARK	7958	11 834 €	1,49 €	125
Horodateurs	94054	105 263 €	1,12 €	136
Pay By Phone	16556	26 883 €	1,62 €	160
TIMO	30	32 €	1,06 €	56
septembre-24	118 598	144 012 €	1,21 €	139
EASYPARK	8269	12 547 €	1,52 €	121
Horodateurs	105664	120 656 €	1,14 €	131
Pay By Phone	18287	30 522 €	1,67 €	155
TIMO	32	42 €	1,51 €	96
octobre-24	132 252	163 767 €	1,24 €	134
EASYPARK	7782	11527,82	1,481344127	124,8877645
Horodateurs	94529	109656,35	1,160028668	140,5718139
Pay By Phone	16856	27302,54	1,619752017	158,8297945
novembre-24	119 167	148 487 €	1,25 €	142
EASYPARK	8101	12118,26	1,495896803	122,5147286
Horodateurs	95099	110927,65	1,166443916	128,6896182
Pay By Phone	18031	29588,1	1,64095724	156,4982327
TIMO	34	50,6	1,488235294	278,5882353
décembre-24	121 265	152 685 €	1,26 €	132
cumul 2024 (depuis Sept.)	491 278	608 950 €	1,24 €	137

Stat Visiteurs HORS gratuité	Nb transactions	Recettes en € TTC	Ticket Moyen	Durée Moyenne du Stationnement (en mn)
EASYPARK	5316	11 834 €	2,23 €	140
Horodateurs	45210	105 263 €	2,33 €	176
Pay By Phone	11352	26 883 €	2,37 €	211
TIMO	14	32 €	2,27 €	79
septembre-24	61 892	144 012 €	2,33 €	180
EASYPARK	5557	12 547 €	2,26 €	139
Horodateurs	52050	120 656 €	2,32 €	171
Pay By Phone	12728	30 522 €	2,40 €	202
TIMO	16	42 €	3,52 €	184
octobre-24	70 351	163 767 €	2,33 €	174
EASYPARK	5185	11 528 €	2,22 €	140
Horodateurs	46266	109 656 €	2,37 €	176
Pay By Phone	11551	27 303 €	2,36 €	208
novembre-24	63 002	148 487 €	2,36 €	179
EASYPARK	5491	12 118 €	2,21 €	143
Horodateurs	47168	110 928 €	2,35 €	173
Pay By Phone	12516	29 588 €	2,36 €	205
TIMO	20	51 €	2,53 €	401
décembre-24	65 195	152 685 €	2,34 €	176
cumul 2024 (depuis Sept.)	260 436	608 950 €	2,34 €	177

3.4 Les abonnés

□ Les ventes de l'année

Bien que distribués dans leur formule mensuelle, les usagers voirie achètent souvent plusieurs mensualités d'abonnement en une seule fois afin de se libérer l'esprit.

Au global, entre septembre et décembre 2024, on enregistre 12 032 mensualités vendues. elles se répartissent comme suit :

- 97 % concernent des autorisations Résidents
- 2,5 % sont des autorisations professionnelles, dont garage,
- 1% sont des autorisations Pro Santé,
- 0,5% concernent des Non -Résidents

Cf. Annexe 8 Recette Abonné Détaillé par canal de vente et moyen de paiement

3.5 Synthèse des recettes de la régie

Le montant des recettes reversées au titre du dernier quadrimestre 2024 s'élève à **817 145,90€ ;**
40 050,58 € restaient en attente.

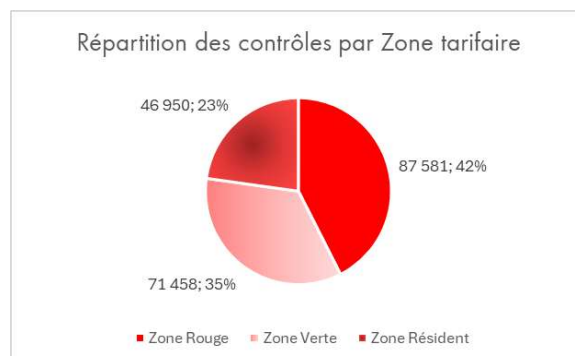
Cf. Annexe 9 Synthèse Régie 09 à 12/2024

4. Le contrôle du stationnement

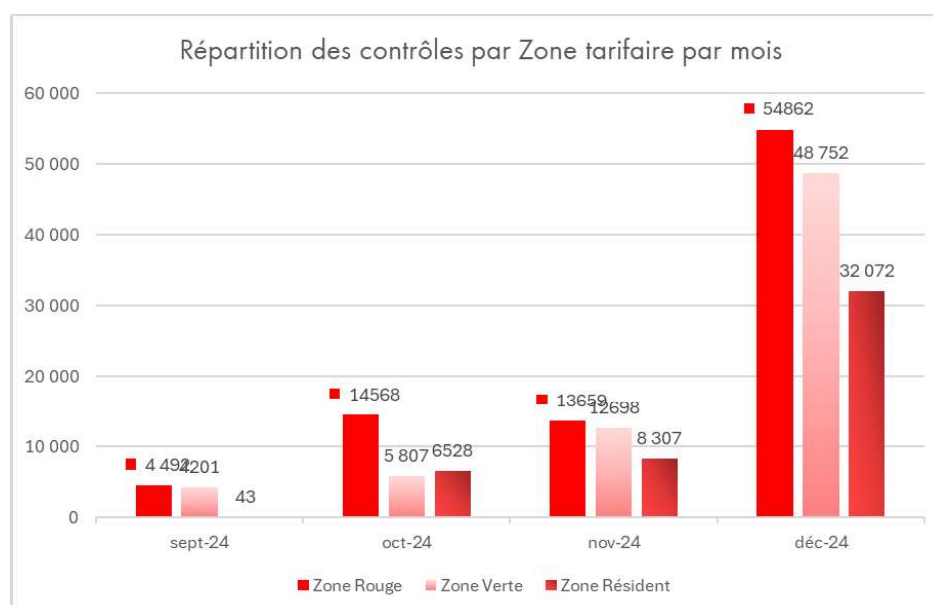
4.1 Les Contrôles

205 989 contrôles ont été effectués en septembre et décembre 2024 :

78% des contrôles sont menés en zone horaires : 42% en zone Rouge et 35% en zone Verte. 23% ont été ciblés en zone Résident.



	Nb pré-contrôles LAPI	Nb pré-contrôles LAPI valides	NB contrôles Piéton	Total véhicules contrôlés	nb FPS	NB jrs	nb places	Nb FPS / jr	Montant des FPS émis	Montant des FPS minorés	taux de fraude théorique GLOBAL	taux de fraude théorique PIETON
sept-24			8 736	8 736	1 035	25		41	35 814 €	10 649 €	11,85%	11,85%
oct-24			26 903	26 903	3 162	27		117	113 740 €	35 175 €	11,75%	11,75%
nov-24	34 923	17 406	17 258	34 664	2 847	24		119	104 270 €	37 338 €	8,21%	16,50%
déc-24	148 684	123 453	12 233	135 686	2 025	25		81	78 369 €	27 298 €	1,49%	16,55%
Total	183 607	140 859	65 130	205 989	9 069	101	0	90	332 193 €	110 460 €	4,40%	13,92%

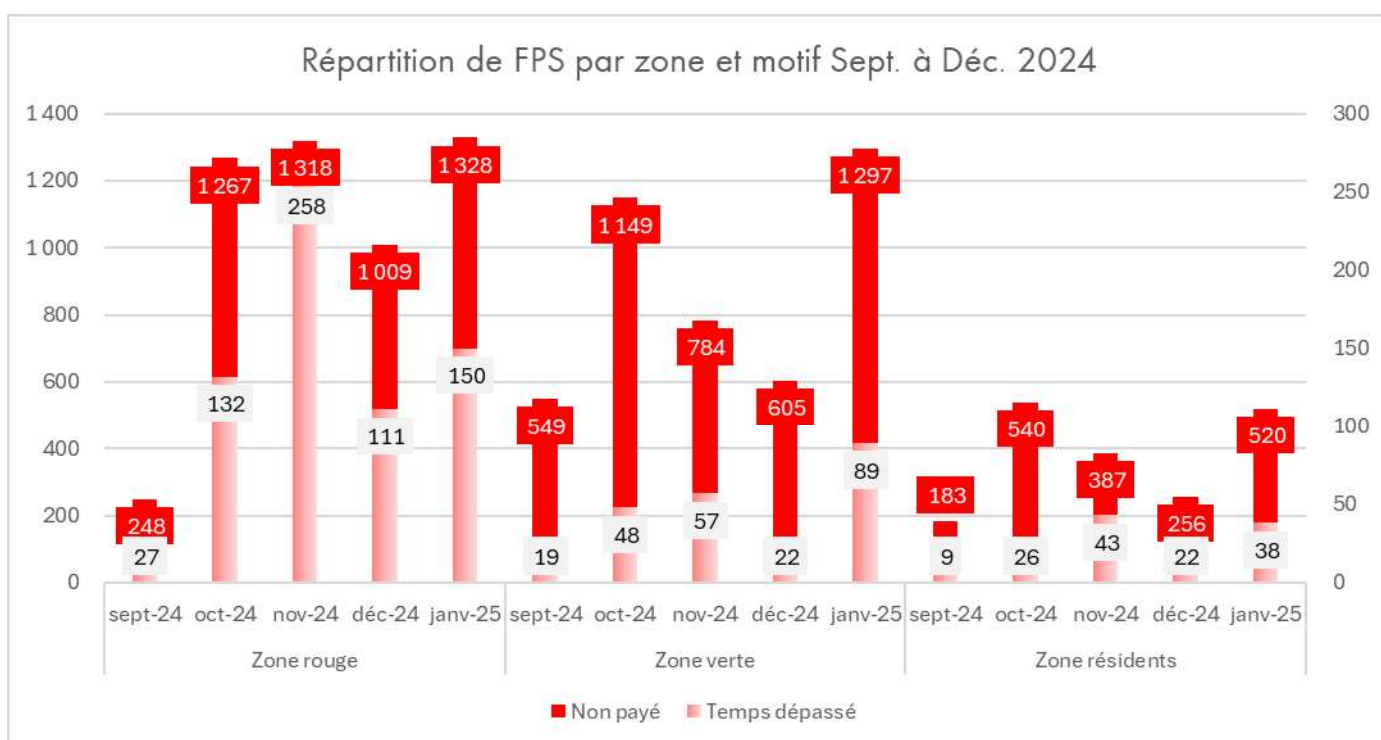
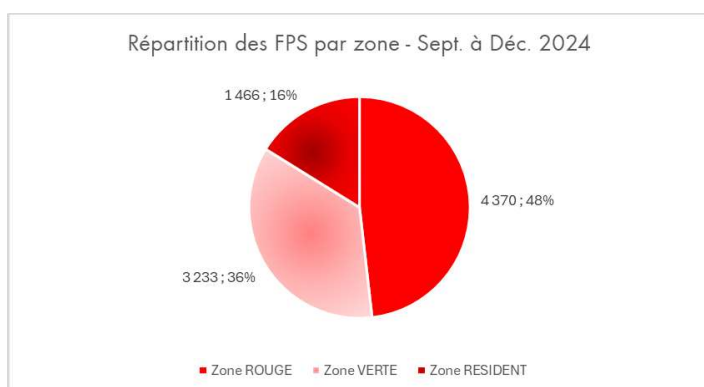


4.2 Les FPS

9 069 FPS sont émis sur le dernier quadrimestre 2024 soit 4,4% de l'ensemble des véhicules contrôlés :

- 91% des FPS émis pour non-paiement
- Près de 50% en zone Rouge Courte Durée

Le **taux de respect théorique** est donc de **95,6% sur la période**.



4.3 Les RAPO

4.3.1 Nombre de RAPO

245 RAPO ont été reçus en 2024 ; le taux de RAPO par FPS reste à 2,7%.

	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	TOTAL
RAPO reçus	15	81	75	74	245
RAPO traités	0	87	81	77	245
RAPO validés	0	71	69	54	194
RAPO rejetés	0	16	10	22	48
RAPO irrecevables	0	0	2	1	3

taux de rapo	1,45%	2,56%	2,63%	3,65%	2,70%
---------------------	-------	-------	-------	-------	-------

NB FPS	1035	3162	2847	2025	9069
---------------	------	------	------	------	------

4.3.2 Issue du traitement (voir Annexe 18)

267 RAPO soit 77% des RAPO traités ont donné lieu à une annulation. Toutefois, compte-tenu du faible taux de RAPO, la part des FPS annulés reste faible (2,9%).

Les principaux motifs d'annulation sont :

- Les PMR ne s'étant pas identifiés par un ticket PMR (15%),
- les erreurs de saisie de plaque quand les usagers se trompent d'un ou deux caractères (25%)
- Les erreurs du système sont liées à des défauts de synchronisation de bases de données, des erreurs de positionnement géographique du véhicule (place non payante), des erreurs dans la base de données... (14%) et sont identifiés au début de l'exploitation au regard des réglages des outils de contrôle (les délais de mise en œuvre du marché n'ont pas permis le test des paramétrage en pré prod),
- 10% relèvent d'erreur agent ; en cela, le rappel de la doctrine et des règles de contrôle sont rappelés dans un souci de cohérence et de qualité.

Cf. Annexe 10 : Répartition des issues RAPO par motif 2024

4.4 CCSP (voir Annexe 19)

La CCSP traite les recours contentieux du stationnement payant. Cette juridiction basée à Limoges intervient sur les requêtes déposées par les usagers ayant un FPS.

Alors que la loi avait prévu l'obligation de paiement du FPS avant recours, le Conseil Constitutionnel a cassé cette disposition. Ainsi depuis le dernier trimestre 2020, les usagers ne sont plus obligés de payer pour formuler un recours.

19 mémoires ont été constitués en 2024, 18 mémoires en défense et 1 mémoire en acquiescement ;

Cf. Annexe 11 : liste Mémoires en défense 2024

5. Compte-Rendu Technique

5.1 Les travaux d'entretien courant

Néant

5.2 Les opérations de maintenance

Les intervention parc sont suivies sur l'outil GMAO, déployé en septembre afin de faciliter le relevé de l'ensemble des interventions, en temps réel, par le technicien. Le changement de personnel technique et l'apprentissage nécessaire sur l'outil n'a pas permis l'utilisation optimale de l'outil sur les premières semaines d'exploitation ; les nouvelles habitudes de travail favoriseront l'exhaustivité des données à partir de novembre 2024.

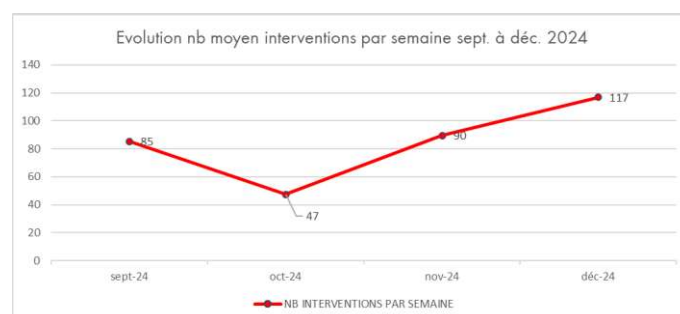
En septembre, un travail d'envergure de re-paramétrage de l'ensemble des appareils, en particulier pour la programmation des nouveaux comptes commerçants a permis une remise en conformité de l'ensemble des horodateurs en fonction sur le terrain.

15 machines étaient HS du fait de transactions antérieures au 01/09/2024 et ont nécessité des changements de monnayeurs complets pour une reset total par les services de IEM, en particulier pour ne pas perdre les recettes publiques non collectées.

En octobre 2024, le nouveau technicien a corrigé plusieurs en particulier des erreur CB rendant soit le Sans contact ou les CB contact non fonctionnel. Aucun horodateur n'a connu une indisponibilité totale sur la période.

Interventions	Collecter	Préventif	Curatif	autres missions	total
sept-24	34	85	51	214	384
oct-24	100	105	5	3	213
nov-24	80	178	98	2	358
déc-24	254	97	123	17	491
Total	468	465	277	236	1446
Répartition sur mois M	52%	20%	25%	3%	
RépartitionCumul	32%	32%	19%	16%	

Au regard des interventions techniques enregistrées depuis début septembre, 84 horodateurs sont maintenus en moyenne chaque semaine par le technicien en place.



Les interventions dites « curatives » déclenchées à la suite d'un dysfonctionnement identifié représentent 25% des cas. Parmi les 277 interventions curatives enregistrées sur le derniers quadrimestres, 14 l'ont été « en urgence » pour cause « HORS SERVICE » soit 5% ;

La répartition des dépannages par nature sont détaillés en annexe ;
Cf. Annexe 12 : *Détail des interventions curatives 2024.*

5.3 Les actes de vandalisme

Aucun horodateur n'a été vandalisé hormis des tags, donnant lieu à un nettoyage immédiat.

5.4 Le programme d'entretien de la signalisation verticale et horizontale

Le programme d'entretien de la signalisation verticale et horizontale est reporté en 2025, les premiers mois du contrat étant consacrés au lancement de l'activité d'une part et à l'état des lieux du marquage au sol. Ces travaux sont également organisés entre mai et juillet, quand les conditions météorologiques sont favorables tant pour la mise en œuvre du chantier que pour les garanties de tenue des peintures.

6. Compte-Rendu Financier

6.1 Les investissements 2024

Sans objet en 2024

6.2 Les inventaires des biens

L'inventaire des biens est détaillé en annexe.

Cf. Annexe 13 : Inventaire des biens

6.3 Le Compte d'exploitation 2024 VS prévisionnel

COMPARATIF CEP REALISE VILLE DE CHAMBERY

	CEP	REEL	ECART
En euros constant HT	2024	2024	2024
I. COMPTE DE RESULTAT			
Recettes Zone Verte	373 800	291 769	-82 031
Recettes Zone rouge	172 917	125 044	-47 873
Recettes Mobile Pro (Paiement Mobile)	8 715	154 815	146 100
Autres recettes (Abonnements)	113 840	135 079	21 239
Recettes FPS	463 333	110 440	-352 893
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 132 605	817 146	-315 459
Achats / Consommables (comptes comptables 60)	4 973	10 038	-5 065
Achat de marchandises	1300		1 300
Electricité	500	188,62	311
Eau	0		-
Gaz	0		-
Fournitures entretien et réparations	1400	344,58	1 055
Outils et matériels divers	500		500
Vêtement de travail	1200	8931,5	7 732
Fournitures de bureau	0	573,58	574
Autres (à)	0		-
Services extérieurs (comptes comptables 61)	60 619	69 627	- 9 008
P-2 Dépenses du Programme maintenance préventive et petit entretien			-
P-3 Dépenses du programme de gros entretien renouvellement	6 667	0	6 667
Frais de contrôle	0	0	-
Licence informatique	20 295	10 761	9 534
Maintenance Signalisation			-
Autres Maintenances	9 250	38 576	29 326
Entretien	0		-
intervention	0		-
Loyers mobiliers	0		-
Loyers immobiliers et charges	4 800	14 951	10 151
Voyage et déplacement	4 824	770	4 054
Surveillance et gardiennage	0		-
Assurances	483		483
commissions (CB, paiement mobile) et transport de fonds	14 300	4 569	9 731
Autres services extérieurs (comptes comptables 62 hors 621)	13 800	440	13 360
Frais de gestion de la société dédiée	8 860		8 860
Frais de télécommunication	440	440	-
Promotion, communication et publicité	1 167		1 167
enquêtes	1 500		1 500
honoraires liés à la société dédiée	1 833		1 833
SOUS TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	79 392	80 105	- 713
VALEUR AJOUTEE	1 053 214	577 365	-475 849
Impôts et taxes (comptes comptables 63)	1 250		1 250
Impôts, taxes et assimilés (à détailler)	1 250		1 250
Frais de personnel (comptes comptables 64 + 621)	151 542	117 065	34 477
Salaires et charges sociales (personnel permanent) : à détailler dans l'onglet spécifique	151 542	117 065	34 477
Autres charges de gestion courante (comptes comptables 65)	25 792	25 792	0
frais de structure	25 792	25 792	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	257 976	222 962	35 014
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	874 630	594 184	-280 446
Dotations aux amortissements & provisions	0	0	
TOTAL CHARGES CALCULEES LIEES A L'INVESTISSEMENT ET AU GER	0	0	
Reversement des recettes d'exploitation (en -)			
Rémunération Fixe (cf. onglet rémunération) : Refacturation charges d'exploitation et calculées			
Rémunération Variable (cf. onglet rémunération)			
RESULTAT D'EXPLOITATION	874 630	429 395	-445 235
Charges financières Produits financiers			
RESULTAT FINANCIER (comptes comptables 66/76)	0	0	
Charges exceptionnelles Produits exceptionnels			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (comptes comptables 67/77)	0	0	
RESULTAT AVANT IMPOT	874 630	429 395	-445 235
Impôts Autres			
RESULTAT NET	874 630	429 395	-445 235
RESULTATS NETS CUMULES	874 630	429 395	-445 235

6.4 La rémunération du délégataire

Selon l'article 49 de la convention, la rémunération du délégataire est composée d' :

- Une partie dite fixe « de couverture des charges d'exploitation »,
- Une partie dite variable suivant la performance du service mesurée à travers l'EBE, la Base de la Rémunération liée à la Performance (BRP), la gestion des RAPO, le taux de respect.

6.4.1 Calcul de la rémunération fixe du délégataire

Les Charges d'Exploitation exécutées par le Délégataire sont « prises en charge » par la ville dans le cadre et selon les modalités de la rémunération dite fixe « de couverture des charges d'exploitation » comme indiqué à l'article 49-2.

Pour l'année 2024 (sept. à déc. 2024), le montant des charges d'exploitation s'élève 222 961,93 €HT répartis comme suit :

- Dont Frais de siège : 25 791,75 € HT (plafonnés à 77 375,25€ HT par année pleine)
- Dont Charges de personnel : (plafonnés à 454 627,00€ HT par année pleine)
- Dont Charges GER : 0€ (plafonnés à 96 667,00 € HT par année pleine)

Le montant de la rémunération fixe s'élève à 100% de ce montant, soit **222 961 ,93 € HT**.

6.4.2 Calcul de la rémunération variable du délégataire 2024

Selon l'article 49.2 de la convention, la rémunération variable du délégataire est définie comme suit :

- 7% de l'EBE calculé hors recettes liées au FPS et aux charges retenues pour la rémunération fixe (et hors Rémunération du délégataire)
- Bonus / Malus de 40% selon Base de Rémunération liée à la Performance est positive (positive ou négative)
- Rémunération de 8 € par RAPO traités, malus de 5€ par RAPO acceptés, Bonus/malus selon niveau de taux de respect minimal de 80%.

La rémunération variable s'établit à **309 761 € HT** selon le calcul ci-après :

Remunération variable - sur performance			
Rémunération EBE hFPS:		CEP 2024	Réalisé 2024
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION Hors RECETTE FPS (hors FPS)		669 272	706 706
Achats / Consommables (comptes comptables 60)		4 973	10 038
Services extérieurs (comptes comptables 61) (dont charges de structure inscrites au CEP de l'année)		86 410	91 642
Autres services extérieurs (comptes comptables 62 hors 621) hors rémunération du délégataire		13 800	4 216
Impôts et taxes (comptes comptables 63)		1 250	
Frais de personnel (limité au montant remboursé par le délégant dans le cadre de la rémunération base fixe)		151 542	117 065
Autres charges de gestion courante (comptes comptables 65)			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		257 976	222 962
Base de rémunération EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION HORS RECETTES Hors FPS (EBE hFPS)		411 296	483 744
Taux de rémunération sur EBE		7%	7%
A proposer par le candidat le taux de l'EBE hFPS			
1 / Rémunération EBE hFPS: Base remunération EBE hFPS X taux de rémunération EBE hFPS		28 791	33 862
2/ Rémunération de performance		CEP 2024	Réalisé 2024
EBE (hors FPS) inscrit au CEP de l'année concernée (celui-ci sera égal à l'EBE hFPS dans l'offre du candidat)			
Base rémunération de performance (BRP) = EBE hFPS de l'exercice - EBE hFPS prévisionnel inscrit au CEP de l'année concernée (Celle-ci sera à 0€ dans la réponse des candidats)			
Si BRP est négatif		40%	
Si BRP est positif		40%	28979
2/ Rémunération de performance (celle-ci sera à 0€ dans l'offre du candidat)		0	28979
3 / Remunération RAPO		CEP 2024	Réalisé 2024
Nombre de Recours Admin Préalables Obligatoires (RAPO) (en +)		8	245
Nombre de Recours Admin Préalables Obligatoires (RAPO) aboutis du fait du délégataire (en -)		5	194
3 / Remunération RAPO		4000	990
4 / Remunération taux de respect		CEP 2024	Réalisé 2024
Taux de respect (supérieur à 90 %)		+ 0,25 % du PE*	22968
Taux de respect (entre 85 % et 90%)		+ 0,20 % du PE*	
Taux de respect (entre 80 % et 85%)		+ 0,15 % du PE*	
Taux de respect (entre 75 % et 80%)		- 0,15 % du PE*	
Taux de respect (entre 70 % et 75%)		- 0,20 % du PE*	
Taux de respect (inférieur à 70%)		- 0,25 % du PE*	
* PE = Produits d'exploitation de l'exercice			
4 / Remunération taux de respect		0	22968
B/ Rémunération (ou reversement) variable sur performance nette (1) + (2) + (3) + (4)		32 791	86 799
Rémunération totale = Rémunération fixe + variable sur performance nette (A+B)		290 766	309 761

6.5 Le compte de résultat

RAPPORT FINANCIER		
Chambery voirie		
Parc de stationnement :		Total 2024
Société Concessionnaires :		
Recettes voirie		302 417,84
Recettes horaires		-
Recettes Abonnements		-
Autres recettes (chèques parkings...)		-
Parc charges refacturées (aleo, edf pk les alpins)		-
Facturation réparations barrières endommagées		-
PRESTATIONS H.T.		-
PARC REMUN.EXPLOITANT		-
vente rechargement véhicule électrique		-
Produits des activités annexes		-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET DU PARC DE STATIONNEMENT		302 417,84
Subvention d'Exploitation		-
Remboursement assurance		-
Reprises sur provisions et transfert de charges		-
Reprises sur provisions pour grosses réparations et rénovations		-
Transfert de charges, remboursement assurance		-
Produits divers		-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		302 417,84
Energie, consommables		- 32 336,96
Location		- 14 950,64
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)		- 45 714,32
Charges de rénovation		- 266,95
Assurances		-
Honoraires et autres services extérieurs (dont gardiennage parking)		- 3 358,82
Rémunération du personnel		- 85 239,50
Charges Sociales		- 24 944,06
Autres charges de personnel		- 4 236,24
Autres charges de fonctionnement		- 5 602,14
Taxes professionnelles		-
Taxes foncières		-
Taxes diverses		- 2 156,62
Redevance et frais de contrôle pour la délégation		-
Charges de structure (divers)		- 25 791,75
Autres charges de gestion courantes		-
TOTAL DES CHARGES DIRECTES		- 244 598,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		57 819,84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		-
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-
Annuité d'investissement		-
Dotations aux provisions sur charges à répartir		-
Dotations aux provisions pour grosses réparations		-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		- 244 598,00
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP		57 819,84
PRODUITS FINANCIERS		-
Produits financiers sur les flux de l'exercice		-
CHARGES FINANCIERES		-
Charges financières sur les flux de l'exercice		-
RESULTAT FINANCIER		-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		-
Produits exceptionnels sur opération de gestion		-
Produits exceptionnels sur opération en capital		-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-
Charges exceptionnelles sur opération en capital		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-
RESULTAT D'EXERCICE DE LA DSP		57 819,84
IMPOTS S/LES BENEFICES		- 14 502,00
RESULTAT NET		43 317,84

7. Conclusion

Malgré un contexte de reprise exigeant, marqué par un délai restreint pour le transfert des systèmes et le déploiement des nouveaux outils, ainsi qu'une reprise sociale complexe avec plusieurs départs à des postes clés et des résistances au changement, l'année écoulée se clôt sur un bilan globalement positif. L'ensemble des outils de paiement, notamment le nouveau site internet, était pleinement opérationnel dès le 1er septembre 2024, assurant ainsi la continuité du service pour nos usagers.

Le lancement du contrôle du stationnement via le véhicule LAPI a dû être reporté à novembre 2024, en raison des contraintes liées à l'équipement spécifique du véhicule et des délais d'autorisations d'aménagement. Par ailleurs, les arrêts maladie nombreux au sein des équipes de contrôle ont quelque peu ralenti les opérations sur le terrain.

Malgré ces difficultés, l'engagement constant de tous les acteurs a permis de surmonter ces obstacles. Ces expériences renforcent notre détermination à poursuivre la modernisation de notre service public, en nous appuyant sur la mobilisation des équipes pour relever les défis à venir.

Le retard sur le niveau de recettes directes (hors FPS) observé lors des premières semaines d'exploitation a été notablement réduit, à -1% par rapport à la même période précédemment. Le décalage reste plus marqué en ce qui concerne les recettes liées aux FPS minorés et FPS ANTAL.

Ainsi, l'arrivée du Responsable d'Exploitation titulaire en novembre 2024, suivie de celle d'un chef d'équipe issu d'une formation militaire en février 2025, contribueront en 2025 à consolider le fonctionnement de l'équipe de contrôle. Cet accompagnement en proximité sera un levier solide pour déployer le plan d'exploitation et optimiser la politique de stationnement de la ville, dans un souci constant de qualité de service.

En outre, le renforcement de la présence terrain et l'intensification de la communication auprès des usagers pour favoriser un meilleur respect des règles de stationnement seront des leviers pour contribuer à favoriser la rotation payante sur les places de stationnement en voirie.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des Horodateurs au 31/12/2024

Site	Numéro d	Nom	Adresse	zone	Latitude GPS	Longitude GPS	Places
1110	16451	1	Rue des Bernardines	Zone Rouge	45.565947077	5.9156372456	16
1070	21275	2	Rue de la Ronce/tanneurs	Zone Rouge	45.566017	5.916366	32
1069	16532	3	Place Grenette	Zone Rouge	45.566463	5.916981	23
1138	16524	4	Rue Jean-Pierre Veyrat	Zone Rouge	45.5660321	5.9176428	8
1146	16573	5	Rue Jean-Pierre Veyrat	Zone Rouge	45.566680682	5.9181396331	8
1140	27960	6	Rue Marcoz	Zone Rouge	45.56707088	5.9172520762	30
1157	16566	7	Rue Marcoz	Zone Rouge	45.56753	5.9166055	29
1156	16317	8	Rue Marcoz	Zone Rouge	45.568197396	5.9155983231	19
1147	19002	11	Fbg Montmélian (Italo)	Zone Verte	0	0	29
1185	20589	13	Place Porte Reine	Zone Rouge	45.563660746	5.9203494772	0
1180	21482	14	Rue Doppet	Zone Rouge	45.567621605	5.9193224517	0
1163	18876	15	Rue Doppet	Zone Rouge	45.567878536	5.9195450006	27
1179	21637	16	Rue Notre-Dame	Zone Rouge	45.5676912	5.9208831	0
1135	27967	17	Rue Favre/st-Antoine	Zone Rouge	45.56744729	5.9198040797	13
1155	27973	18	Rue St-Antoine	Zone Rouge	45.567674537	5.9203282355	33
1166	16368	19	Rue Favre	Zone Rouge	45.567044999	5.9204120309	13
1153	21582	20	Av. Général de Gaulle	Zone Rouge	45.5671464	5.9214474	71
1133	16471	21	Place du 8 Mai 1945	Zone Rouge	45.566617811	5.9210812421	5
1125	16559	23	Rue de Boigne	Zone Rouge	45.565608	5.9209198	26
1120	16536	24	Place Caffé (Préfecture)	Zone Rouge	45.56386485	5.9191921166	7
1158	27965	26	Place Porte Reine	Zone Rouge	45.5641752	5.9204178	66
1106	16336	27	Place Caffé	Zone Rouge	45.563602056	5.920251842	13
1063	16483	28	Place Caffé	Zone Rouge	45.563450801	5.9202434237	12
1066	16325	29	Place Monge	Zone Rouge	45.563383197	5.9213779981	18
1065	16540	30	Place Monge	Stock	45.56340844	5.9218444929	17
1177	16320	32	28 Av. de Mérande	Zone Verte	45.5719964	5.9292511	0
1176	16370	33	17 Av. de Mérande	Zone Verte	45.571731	5.928101	0
1148	20507	34	Av. de Mérande	Zone Rouge	45.570255949	5.925577268	37
1129	21558	36	Rue de la République	Zone Rouge	45.563631357	5.9274056845	21
1141	21487	37	Rue de la République	Zone Rouge	45.564014	5.925976	21
1212	16502	38	Entre le 43 Et le 92 Place d'Italie	Zone Rouge	45.566358	5.925623	0
1160	19030	39	Rue de la Banque	Zone Rouge	45.5655252	5.9259406	8
1131	21551	40	Quai Charles Roissard	Zone Rouge	45.569710255	5.9188616325	13
1083	16344	41	Rue Lamartine	Zone Verte	45.570497597	5.9158433039	11
1145	21512	42	Fbg Montmélian (Peney)	Zone Verte	45.5663728	5.9326503	7
1122	21552	43	Parking du Laurier	Zone Rouge	45.566808669	5.925973778	43
1183	21556	44	Rue Victor Hugo	Zone Rouge	45.566602124	5.9247837675	0
1130	16348	45	Rue Victor Hugo	Zone Rouge	45.5663078	5.9240507	10
1137	16335	46	Rue Jean Moulin	Zone Rouge	45.566639645	5.9238462047	24
1151	21550	49	Rue Claude Martin	Zone Rouge	45.5671891	5.9241622	25
1164	16508	51	Rue Général Ferrié	Zone Rouge	45.567245089	5.9228696672	12
1167	27971	54	Rue Guillaume Fichet	Zone Rouge	45.567668351	5.922321483	8
1139	16472	55	Fbg Reclus	Zone Rouge	45.568777983	5.9216600953	8
1162	16360	57	Rue Sommeiller	Zone Rouge	45.5692021	5.920789	15
1165	21510	58	Rue Sommeiller	Zone Rouge	45.5692113	5.9209067	18
1142	16457	59	Rue du Cdt Perceval	Zone Rouge	45.570427	5.919368	19
1101	16324	63	Av. Maréchal Leclerc (Gare)	Zone Rouge	45.5709023	5.9186758	14
1025	19336	64	Av. Maréchal Leclerc (Poste)	Zone Rouge	45.57026	5.916971	5
1078	16487	65	Rue Nicolas Parent	Zone Rouge	45.57053	5.91648	6
1105	16435	66	Rue Nicolas Parent	Zone Rouge	45.57124	5.91592	8
1035	16331	67	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.57036	5.91495	18
1161	21560	69	Parking de Latte de Tassigny	Zone Rouge	45.569901	5.9161673	14
1093	16321	70	Av. Pierre Lanfrey	Zone Rouge	45.5692457	5.9150296	23
1090	16436	71	Rue des Fleurs	Zone Verte	45.56915	5.91369	22
1136	16554	72	Rue Michaud	Zone Rouge	45.5629738	5.9233295	17
1149	16446	73	Quai du Jeu de Paume	Zone Rouge	45.56953	5.91855	14
1144	16523	74	Rue Michaud	Zone Rouge	45.5628	5.92431	28
1094	20523	75	Rue Dacquin	Zone Rouge	45.56259	5.92262	18
1127	21554	76	Rue du Battonnet/dacquin	Zone Rouge	45.56207	5.92285	33
1128	16461	77	Rue Benoît Molin/ménabrée	Zone Rouge	45.5620469	5.9237406	34

1124	16548	78	Rue Benoît Molin	Zone Rouge	45.56192	5.92445	10
1121	16503	79	Rue Alfred de Musset	Zone Rouge	45.56252	5.92386	14
1099	16563	80	Rue de la Calamine	Zone Rouge	45.56162	5.92495	12
1031	18906	81	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.5705237	5.9149808	19
1087	21451	82	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.57104	5.91366	19
1102	18879	83	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.5715336	5.9124443	19
1038	16342	84	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.5719376	5.9110069	18
1024	16357	85	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.57155	5.91201	19
1091	16439	86	Av. du Comte Vert	Zone Rouge	45.5708858	5.9136617	19
1123	16496	87	Rue du Chardonnet	Zone Rouge	45.56567	5.92739	41
1200	27976	88	243 Avenue de Covet	Zone Verte	45.565312	5.912873	0
1086	16442	89	Av. Pierre Lanfrey	Zone Rouge	45.5684249	5.9144836	23
1084	27966	90	Av. Pierre Lanfrey	Zone Rouge	45.5690055	5.9150215	23
1109	16448	91	Rue Paul Bert	Zone Rouge	45.5669611	5.9161556	16
1089	16440	92	Rue Marcoz	Zone Verte	45.5688062	5.9144141	16
1107	19034	93	Contre-Allée Maché	Zone Rouge	45.5652837	5.9151144	28
1108	16460	94	Av. du Covet	Zone Rouge	45.5661169	5.9142635	81
1111	16452	95	Av. du Covet	Zone Rouge	45.5658747	5.913692	53
1072	16466	96	01 Rue de l'Iseran	Zone Verte	45.56587	5.912855	26
1074	27953	97	Rue du Père Roger Guichardan	Zone Verte	45.56569	5.9121	26
1184	21555	98	Rue de l'Iseran	Zone Verte	45.56652	5.91227	0
1077	16347	99	Rue Girard Madoux (Agutte Sembat)	Zone Verte	45.56744	5.91299	28
1082	16510	100	Rue Girard Madoux (Margériaz)	Zone Verte	45.56837	5.91236	28
1103	21509	101	Rue Girard Madoux	Zone Verte	45.56906	5.91174	28
1104	16519	102	Rue Girard Madoux	Zone Verte	45.56961	5.9113	28
1064	16402	103	Rue Girard Madoux	Zone Verte	45.5704006	5.910409	28
1154	21557	104	19 Rue Ronde	Zone Verte	45.568959	5.910624	0
1068	16438	106	Rue des Ecoles	Zone Rouge	45.5674353	5.9155523	18
1067	16464	107	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.56745	5.91444	17
1097	16486	108	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.56834	5.91375	16
1088	16327	109	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.5692955	5.9129	16
1061	16568	110	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.5705	5.91184	22
1085	16564	111	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.57148	5.91079	16
1098	16358	112	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.5706039	5.9115808	16
1080	18929	113	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.5691998	5.9127356	17
1096	18878	114	17 Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.568472	5.913334	16
1081	16372	115	Av. Jean Jaurès	Zone Rouge	45.56743	5.91437	16
1092	16337	116	Rue du Bon Pasteur	Zone Verte	45.56987	5.91457	27
1113	16531	117	123 Rue Plaisance	Zone Rouge	45.5645128	5.9282808	7
1076	27948	118	58 Rue du Cdt Michard	Zone Verte	45.564174	5.928854	27
1095	16556	119	Rue Jules Ferry	Zone Verte	45.56568	5.92945	14
1100	16480	120	224 Rue Pasteur	Zone Rouge	45.564846	5.92884	18
1119	16465	121	Rue Pasteur	Zone Rouge	45.56492	5.9274	15
1126	16437	122	Rue Pasteur	Zone Rouge	45.5649378	5.9266585	14
1075	18914	123	Rue du Laurier	Zone Rouge	45.56651	5.92714	21
1152	21450	127	15 Quai Sénateur Antoine Borel	Zone Rouge	45.567095	5.928759	0
1115	16584	128	Quai Charles Ravet	Zone Rouge	45.5674531	5.9286046	25
1114	21548	129	Quai Charles Ravet	Zone Rouge	45.5675331	5.92799	25
1112	21448	130	Quai Charles Ravet	Zone Rouge	45.5675987	5.92737	25
1117	16455	131	Quai Charles Ravet	Zone Rouge	45.5676437	5.9269146	28
1172	16318	135	17 Rue Jules Ferry	Zone Verte	45.564556	5.929282	0
1079	16369	147	Rue de la Calamine	Zone Rouge	45.5623028	5.925031	21
1171	19005	148	Rue des Martinettes	Zone Verte	45.56827	5.92924	0
1030	16315	150	Rue Denis Papin	Zone Rouge	45.56282	5.92083	8
1010	16361	151	Rue André Jacques	Zone Rouge	45.56303	5.92775	7
1027	16545	152	Chemin de la Cardinière	Zone Verte	45.56277	5.93086	13
1007	20522	153	Parking Delphine Et Jonathan	Zone Verte	45.563	5.93326	57
1002	19279	154	Av. Marius Berroir	Zone Verte	45.56443	5.93248	13
1062	16328	155	Av. Marius Berroir	Zone Verte	45.5651	5.9332	13
1001	16352	156	Rue Costa de Beauregard	Zone Verte	45.56521	5.93222	23
1005	16319	157	Fbg Montmélian (Mjc)	Zone Verte	45.56648	5.93037	30
1004	20172	158	Fbg Montmélian (Côté Église)	Zone Verte	45.56625	5.93156	39
1013	21511	159	Rue de Serbie	Zone Verte	45.56654	5.93379	14

1014	16470	160	Chemin du Peney	Zone Verte	45.56707	5.93346	25
1036	19332	161	Av. Dr Desfrancois	Zone Verte	45.56894	5.92962	36
1028	16505	162	Av. Dr Desfrancois	Zone Verte	45.56881	5.92818	36
1009	16441	163	Rue Ernest Filliard	Zone Verte	45.56833	5.92755	6
1008	19282	164	Quai de la Rize	Zone Verte	45.56734	5.9305154	16
1003	19334	165	Quai de la Rize (Milieu)	Zone Verte	45.5673694	5.9316346	15
1006	16520	166	Quai de la Rize (Biocoop)	Zone Verte	45.5674137	5.932878	15
1026	16589	167	Quai Raymond Poincaré	Zone Verte	45.5672	5.93161	30
1059	16403	168	Quai de Verdun	Zone Verte	45.571223	5.9175859	16
1056	16501	169	Quai de Verdun	Zone Verte	45.5721382	5.9168712	15
1040	16354	170	Quai de Verdun	Zone Verte	45.5726432	5.9164951	15
1020	16504	171	Bld Gambetta (Paradis)	Zone Verte	45.57363	5.91667	6
1046	16334	172	Av. de la Boisse	Zone Verte	45.57292	5.91809	9
1019	16341	173	Rue Nicolas Parent (Malière)	Zone Verte	45.57155	5.91541	8
1039	16329	174	Rue Nicolas Parent (Angleterre)	Zone Verte	45.57214	5.91502	8
1047	16353	175	Rue Nicolas Parent (Nivolet)	Zone Verte	45.57262	5.91457	8
1051	16346	176	Quai des Allobroges (Pierre Cot)	Zone Verte	45.5725162	5.9158751	36
1032	16362	177	Quai des Allobroges (Lamartine)	Zone Verte	45.57125	5.91682	36
1057	20512	178	Rue du Nivolet (Transvaal)	Zone Verte	45.5722556	5.913942	28
1054	16498	179	Rue de la Dent du Chat	Zone Verte	45.5726432	5.9131661	9
1058	16330	180	Bld Gambetta	Zone Verte	45.5726998	5.9124544	11
1060	16364	181	Bld Gambetta	Zone Verte	45.5726665	5.9117507	11
1043	16450	185	Av. des Chevaliers Tireurs	Zone Verte	45.5751296	5.9115399	8
1049	16326	186	Rue Nicolas Parent (Pérouse)	Zone Verte	45.5741944	5.9131068	22
1053	16398	187	Rue Gabriel Pérouse	Zone Verte	45.57395	5.9122	27
1055	16400	188	Rue Nicolas Parent (Belges)	Zone Verte	45.57369	5.91358	23
1052	16390	189	Rue François Descôtes	Zone Verte	45.57569	5.91288	20
1037	16477	190	Rue de la Savoissienne	Zone Verte	45.57528	5.91339	21
1050	16351	191	Quai des Allobroges (Condorcet)	Zone Verte	45.5751	5.9149	35
1044	16367	192	Quai des Allobroges (Diables Bleus)	Zone Verte	45.5743	5.91505	36
1017	16366	193	Fbg Maché	Zone Verte	45.5646671	5.9137134	38
1018	19337	194	Parking Jacob	Zone Verte	45.56298	5.91352	19
1048	16343	195	Chemin de Jacob	Zone Verte	45.56248	5.91356	15
1023	16468	196	Chemin de Jacob	Zone Verte	45.56112	5.91294	5
1045	16538	197	Rue de Maurienne	Zone Verte	45.56107	5.90937	9
1015	16339	198	Rue des Tilleuls	Zone Verte	45.56175	5.91175	31
1011	16332	199	Place François Chiron	Zone Verte	45.564316	5.9101265	52
1029	21549	200	Place François Chiron	Zone Verte	45.5642258	5.9090837	52
1041	21578	201	Bld Massenet	Zone Verte	45.5632675	5.9170973	18
1033	21494	202	Bld Massenet (Clinique)	Zone Verte	45.562993	5.916565	17
1042	16350	203	Bld Massenet (St-Saëns)	Zone Verte	45.5620849	5.9171463	17
1022	21559	204	Imp. Amédée Daille	Zone Verte	45.5621	5.92025	10
1012	21513	205	Chemin du Biollay	Zone Verte	45.56237	5.90808	9
1178	16617	207	Place François Chiron	Zone Verte	45.56445	5.90951	0
1168	21546	208	Avenue de Lyon	Zone Verte	45.56362	5.91445	0
1191	27949	210	154 Rue Gounod (Angle St-Saëns)	Zone Verte	45.56159	5.91747	0
1192	27934	211	102 Rue Gounod	Zone Verte	45.5616518	5.9178964	0
1193	27936	212	11 Montée Valérieux	Zone Verte	45.5615844	5.9189222	0
1189	27938	213	Rue Louis Pillet	Zone Verte	45.56107	5.91691	0
1186	27950	220	380 Avenue Alsace-Lorraine	Zone Verte	45.57618	5.91065	0
1021	16479	221	411 Avenue Alsace-Lorraine (Parking Bétemps)	Zone Verte	45.57622	5.9104442	0
1187	27952	222	544 Avenue Alsace Lorraine	Stock	0	0	0
1188	16473	223	Place Pierre de Coubertin	Zone Verte	45.5779582	5.910184	0
1132	16580	224	138 Rue Garibaldi	Zone Verte	45.5760546	5.9111266	0
1194	27935	230	255 Faubourg Reclus	Zone Verte	45.571005	5.921558	0
1195	27946	231	334 Faubourg Reclus	Zone Verte	45.5715681	5.921608	0
1197	27944	233	528 Faubourg Reclus	Zone Verte	45.5732169	5.9221949	0
1198	27956	234	628 Faubourg Reclus	Zone Verte	45.5741219	5.9227183	0
1204	19019	235	17 Montée Hautebise	Zone Verte	45.571831	5.921925	0
1202	27970	236	18 Montée Hautebise	Zone Verte	45.57239	5.92208	0
1196	27940	237	19 Montée Hautebise	Zone Verte	45.57261	5.92262	0
1190	27951	238	7 Boulevard Lemenc	Zone Verte	45.57146	5.9228461	0
1199	27955	239	5 Boulevard Lemenc	Zone Verte	45.5711762	5.9227668	0
1205	27963	240	10 Rue Burdin	Zone Verte	45.57218	5.92417	0
1201	27968	241	3 Rue Burdin (Croisement Rue de Buttet)	Zone Verte	45.57175	5.92431	0

1206	27969	242	136 Rue Amélie Gex	Zone Verte	45.5712587	5.9251136	0
1207	27972	243	231 Rue Amélie Gex	Zone Verte	45.571815	5.9259968	0
1208	27954	244	315 Rue Amélie Gex	Zone Verte	45.5723782	5.9269712	0
1209	16449	245	105 Bd des Monts	Zone Verte	45.5732318	5.9248057	0
1174	16570	246	Entre 291 Et 317 Bd des Monts	Zone Verte	45.573372	5.926858	0
1071	16509	250	260 Quai Pierre Bayard	Zone Verte	45.5674749	5.9338504	0
1118	19335	251	162 Quai Pierre Bayard	Zone Verte	45.56763	5.934983	0
1181	16484	260	Après 46 Rue du Corbelet	Zone Verte	45.567998	5.912702	0
1215	16515	265	190 Rue Gabriel Pérouse	Zone Verte	45.5735601	5.9106529	0
1016	16340	266	Entre 89 Et 97 Rue des Belges	Zone Verte	45.573373	5.912423	0
1159	27962	270	Quai Raymond Poincaré (Côté Serbie)	Zone Verte	45.567251	5.932603	0
1143	16482	271	Quai Raymond Poincaré (Côté Carmes)	Zone Verte	45.567151	5.930001	0
1034	16356	1034	Parking du Stade (Rubanox)	Zone Verte	45.5738666	5.9094648	68
1073	16546	1073		Stock	0	0	25
1134	21553	1134	Bld du Théâtre	Stock	45.5661032	5.9233658	37
1150	16514	1150	Av. des Ducs / Place de la Libération	Zone Rouge	0	0	18
1170	21449	1170		Stock	0	0	0
1173	16572	1173		Stock	0	0	0
1175	16447	1175	Atelier	Stock	0	0	0
1116	16359	1176		Stock	0	0	0
1182	16571	1182		Stock	0	0	0
1203	21447	1203		Stock	0	0	0
1210	11111	1210		Stock	0	0	0
1211	16517	1211		Stock	0	0	0
1213	27976	1213		Stock	0	0	0
1214	21446	1214		Stock	0	0	0

Annexe 2 : Détail de l'offre au 31/12/2024

Zone	Résident	Type	Nom	Total places	Payantes	PMR	Minute	Livraison	Minute /Livraison	Convoyeurs	Citiz	Mairie	Police	Taxi	VL électr.	2 roues	Autres	Remarques
R			place du 8 mai 1945	20	5	1			3	1		10						
V	R		rue Agutte Sembat	12	11				1									
R	R		rue Alfred de Musset	15	14	1												
V	R		quai des Allobroges	174	167	5					1						1	place réservée médecin
V	R		av. Alsace-Lorraine	66	47	5	5		8		1							
V	R		rue Ambroise Croizat	15	0	2											13	13 réserves maison des syndicats
V	R		imp. Amédée Daille	4	4													
V	R		rue Amélie Gex	52	49	3												
R	R		rue André Jacques	13	7	1					5							
V	R		rue d' Angleterre	15	15													
R			rue saint Antoine	38	29	2			7									
R			rue de la Banque	17	10	2			5									
R	R		rue du Bâtonnet	13	12	1												
V	R		rue des Belges	14	14													
R	R		rue Benoît Molin	31	31													
R			av. des Bernardines	20	12	2	2		4									
V	R		ch. du Biolay	12	12													
R			rue de Boigne	24	20				2							2		2 place hotels supprimées
V	R		av. de la Boisse	23	9		12										2	marquage à faire
V	R		rue du Bon Pasteur	29	25	2		1	1									2 places Hotel
V	R		rue Burdin	18	16			2										
R			place Caffé	39	34	2			3									
R	R		rue de la Calamine	27	24		1		2									
V	R		rue Camille Saint-Saëns	10	10													
V	R		ch. de la Cardinière	13	13													
V	R		rue du Cdt Michard	36	24	1	10		1									
R			rue du Cdt Perceval	26	23	2			1									23 places abs marquage paya
R			imp. du Chardonnet	15	14	1												
R			rue du Chardonnet	28	26	1										1		
R	R		quai Charles Ravet	49	47	2												
R			quai Charles Roissard	19	10	3			6									
V	R		av. des Chevaliers Tireurs	11	7				4									
R			rue Claude Martin	10	7				2								1	place vélo
R			bd. de la Colonne	7	0	2			5									
R	R		av. du Comte Vert	179	128	5	3		40	1	2							
V	R		rue du Corbelet	12	12													
V	R		rue Costa de Beauregard	26	24	1			1									2 places non marquées
R	R		pkg. du Covet	88	85	3												
R	R		av. du Covet	36	33	1			2									
V	R		pkg. du Covet (le 2ème, nouveau bâtiment)	30	29	1												
R	R		rue Dacquín	15	11	3			1									
V	R		pkg. Delphine et Jonathan	48	46	1											1	1 zone camping car
R	R		rue Denis Papin	8	8													
V	R		rue de la Dent du Chat	12	12													
V	R		rue des Diables Bleus	35	34	1												
R			rue Doppet	34	26	3			4	1								
V	R		av. du Dr Desfrancois	51	43	3			4		1							1 place PMR abs marquage
V	R		place du Dr. François Chiron	135	122	2	3	8										
R			av. des Ducs	21	0	5	3	2	5		2		4					
R	R		rue des Ecoles	20	17	1					2							
V	R		rue Ernest Fillard	15	14	1												
R			rue Favre	39	24	5			9							1		
V	R		rue des Fleurs	27	23	1					2					1		
V	R		imp. de la Fontaine	14	14													
R			rue François Charvet	22	17	1			4									
V	R		rue François Descôtes	31	31													
R			rue Freizier	3	0		2	1										
V	R		rue Gabriel Pérouse	28	28													
V	R		bd. Gambetta	39	33	2			4									
R			place de la Gare	12	5	2				1				4				
V	R		rue Garibaldi	17	17													
R			av. du Général du Gaulle	58	48	2			6								2	2 places vélo+motos
R			rue Général Ferrié	18	12	1			5									
V	R		rue Girard Madoux	94	90	1			2		1							
V	R		rue Gounod	17	17													
R			pkg. de la Grenette	24	23	1												
R			rue de la Grenette	2	2													
R			rue Guillaume Fichet	13	7	1			4	1								
V	R		montée Haute Bise	24	23	1												
V	R		passage Haute Bise	11	11													
R			passage Henri Murger	9	0	2			7									
V	R		rue de l' Iseran	14	13	1												
R			place d' Italie	6	4				2									
V	R		ch. de Jacob	34	34													
V	R		pkg. Jacob (angle ch. de Jacob/rte de Lys)	11	11													
R	R		av. Jean Jaures	183	153	7			21	1							1	1 place vélo
R			rue Jean Moulin	14	10				1	1	2					0		
R			rue Jean-Pierre Veyrat	29	12	2	4		11									
R			quai du Jeu De Paume	14	14													
V	R		rue Jules Ferry	35	31	2	1									1		
V	R		rue Lamartine	16	11	2			3									
R			pkg. de Lattre De Tassigny	8	7	1												
R	R		rue du Laurier	23	20	1	1		1									
R			pkg. du Laurier	58	48	6	1		1							2		
V	R		Bd. de Lémenc	19	18				1									
R	R		rue Léon Ménabréa	18	16	1											1	
V	R		rue Louis Pillet	10	10													
V	R		av. de Lyon	31	19	3	1		4						2		2	2 places réservées puisage

V	R	fbg. Maché	14	14													
R		fbg. Maché	33	25	2	1		5									
R		rue Macornet	16	9	2			2		2					1		
R		rue Marcoz	53	45	2			4		1					1		
R	R	rue Marcoz	19	18	1												
V	R	rue Marcoz	9	7						2							
R		av. du Maréchal Leclerc	23	14	1		1	3		4							
V	R	rue du Margériaz	34	33	1											10 places non marquées	
V	R	av. Marius Berroir	25	25													
V	R	rue des Martinettes	26	24	2												
V	R	bd. Massenet	47	47													
V	R	rue de Maurienne	9	9													
R	R	av. de Mérande	48	38	2	3		5									
V	R	av. de Mérande	19	17						2							
R	R	rue Michaud	27	23			1	3									
V	R	rue Molière	22	18	1			3									
R		place Monge	24	15	1		2	4		1					1		place vélo
V	R	fbg. Montmélian	88	66	5	6	2	9									travaux
R		fbg. Montmélian	0	0													
V	R	bd. des Monts	10	9											1		1 place covoiturage
V	R	fbg. Nézin	12	0	1										11		9 non payantes + 2 réserves cantine
V	R	rue Nicolas Parent	45	41	3			1									
R	R	rue Nicolas Parent	29	20	1			6							2		
V	R	rue du Nivolet	28	27	1												
R		rue Notre Dame	25	21	1		2		1								
R		rue Pasteur	38	29	1			8									
R	R	rue Pasteur	12	12													
R	R	rue Paul Bert	18	15	2		1										
R		square Paul Vidal	14	0	2	9				3							
V	R	ch. du Peney	7	6	1												
V	R	rue du Père Roger Guichardan	58	53	5												
V	R	quai Pierre Bayard	20	20													
V	R	place Pierre de Coubertin	16	13	1					2							
V		place St. Pierre de Maché	5	0				5									
R		place Pierre Dumas	2	0				2									
R		av. Pierre Lanfrey	51	43	2			6									
R	R	av. Pierre Lanfrey	28	24				4									
R	R	rue Plaisance	8	8													
R		rue et pl. Porte Reine	77	67	1			4		2					3		
V	R	quai Raymond Poincaré	31	31													
R		fbg. Reclus	14	9	1			1							3		3 places hotel
V	R	fbg. Reclus	31	29	2												
R		rue de la République	57	37	1	2	3	11		0				2	1		
V	R	quai de la Rize	58	55	3												
R		rue de la Ronce	27	23	1			3									
V	R	rue Ronde	15	15													
R		rue Salteur	23	19				2	1						1		
R		place Salvador Allende	2	2													
V	R	rue de la Savoisième	19	18	1												
R		passage Sébastien Charletty	4	2				2									
R	R	quai Sénateur Antoine Borrel	13	12	1												
V	R	rue de Serbie	15	13	2												
R		rue Sommeiller	37	25	2	6	2								2		
R		place du Stade	2	0				2									
R		rue des Tanneurs	4	4													
V	R	rue de Tarentaise	4	4													
R		bd. du Théâtre	3	0				2	1								
V	R	rue des Tillouls	45	43	2												
V	R	place de la Tour du Prince	17	16	1												
V	R	rue du Transvaal	8	8													
V	R	montée Valérieux	18	17	1												
V	R	quai de Verdun	47	42	1			4									
R		rue Victor Hugo	24	15	1			8									
Sous-totaux :			4262	3542	180	76	28	307	10	38	10	4	4	4	21	38	

Annexes 3 : Recettes Stationnement par canal de vente et par zone tarifaire

09 à 12/2024										Ticket Moyen										Durée moy. de stat. (en min)										
Avec Tickets GRATUITS										Recettes TTC										Total										
nb Produits vendus										Recettes TTC										Total										
CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	
21 711		10 561		32 272	50 861 €		0 €		50 861 €	2 34 €		0 00 €		50 861 €	1 58 €		464		1 58 €	341			89		1 58 €			89		341
3 069		9 388		12 457	2 532 €		0 €		2 532 €	0 82 €		0 00 €		2 532 €	0 20 €		189		0 20 €	112			86		0 20 €			86		112
146				146	1 738 €				1 738 €	11 90 €				1 738 €	11 90 €		43 949		11 90 €	43 949					11 90 €					43 949
12 463		821		13 284	30 216 €		0 €		30 216 €	2 42 €		0 00 €		30 216 €	2 27 €		110		2 27 €	109			103		2 27 €			103		109
6 033		352		6 385	16 377 €		0 €		16 377 €	2 71 €		0 00 €		16 377 €	2 56 €		120		2 56 €	273			120		2 56 €			120		273
1 983				1 983	56 681 €				56 681 €	28 58 €				56 681 €	28 58 €		136 057		28 58 €	136 057					28 58 €					136 057
5				5	907 €				907 €	181 40 €				907 €	181 40 €		133 056		181 40 €	133 056					181 40 €					133 056
1978				1978	55 774 €				55 774 €	28 20 €				55 774 €	28 20 €		136 085		28 20 €	136 085					28 20 €					136 085
121 216		198 652	69 478	389 346	316 115 €		0 €		130 388 €	446 503 €	2 61 €	0 00 €		1 88 €	1 17 €		198		1 17 €	134			96		1 17 €			96		134
84 738		155 397	50 958	291 094	225 184 €		0 €		97 110 €	322 294 €	2 68 €	0 00 €		1 91 €	1 12 €		176		1 12 €	120			90		1 12 €			90		120
36 477		43 255	18 520	98 252	90 932 €		0 €		33 277 €	124 209 €	2 49 €	0 00 €		1 80 €	1 30 €		249		1 30 €	215			116		1 30 €			116		215
48 227		21 583		69 810	115 332 €		0 €		115 332 €	2 39 €		0 00 €		2 39 €	1 55 €		286		1 55 €	286			49		1 55 €			49		286
1410		21349		22769	1 358 €		0 €		1 358 €	0 96 €		0 00 €		0 00 €	1 11 €		399		1 11 €	70					1 11 €					70
80				80	1 036 €				1 036 €	12 95 €				1 26 €	1 26 €		48 226		1 26 €	48 226					1 26 €					48 226
33951		139		34110	83 201 €		0 €		83 201 €	2 45 €		0 00 €		1 65 €	1 65 €		178		1 65 €	178			54		1 65 €			54		178
12786		75		12861	29 736 €		0 €		29 736 €	2 33 €		0 00 €		2 33 €	0 06 €		257		0 06 €	257					0 06 €					257
46		46		92	125 €		0 €		125 €	2 71 €		0 00 €		12 95 €	12 95 €		54		12 95 €	151			54		12 95 €			54		151
29		27		56	96 €		0 €		96 €	3 31 €				2 44 €	2 44 €		161		2 44 €	104					2 44 €					104
17		19		36	29 €		0 €		29 €	1 68 €				2 31 €	2 31 €		70		2 31 €	223			70		2 31 €			70		223
886		191		1220	46 690 €		0 €		7 415 €	77 293 €	52 70 €	162 15 €		38 82 €	63 35 €		221 684		38 82 €	191 977					63 35 €					191 977
25		114		3	2 633 €				570 €	25 747 €	105 38 €	197 75 €		190 00 €	181 32 €		187 603		190 00 €	65 277					181 32 €					65 277
861		29		188	44 057 €		643 €		6 845 €	51 545 €	51 17 €	22 18 €		36 41 €	47 82 €		222 673		36 41 €	203 666					47 82 €					203 666
194 069		230 842		494 723	585 803 €		23 187 €		137 803 €	746 794 €	3 02 €	162 15 €	0 00 €	1 98 €	1 51 €		2 649		1 51 €	1 177			91		1 51 €			91		1 177

Annexes 4 : Détail recette par jour de fonctionnement

Cumul 2024 (sept. - à déc. -)														
Jour Semaine	EASYPARK	EXTENSO GUICHET		EXTENSO ON Line		Horodateurs		Pay By Phone	Timo		Recettes Totales			
Lundi	8 126 €	15,98%	20 107 €	26,01%	11 287 €	19,91%	65 391 €	14,65%	18 302 €	15,87%	12 €	10%	123 225 €	17%
Mardi	9 145 €	17,98%	5 288 €	6,84%	9 782 €	17,26%	80 979 €	18,14%	20 171 €	17,49%	17 €	13%	125 382 €	17%
Mercredi	7 637 €	15,01%	12 349 €	15,98%	9 661 €	17,04%	73 100 €	16,37%	17 504 €	15,18%	33 €	26%	120 283 €	16%
Jeudi	8 700 €	17,11%	572 €	0,74%	6 930 €	12,23%	76 422 €	17,12%	20 069 €	17,40%	20 €	16%	112 714 €	15%
Vendredi	8 283 €	16,29%	32 619 €	42,20%	8 510 €	15,01%	72 950 €	16,34%	17 808 €	15,44%	23 €	18%	140 193 €	19%
Samedi	8 452 €	16,62%	6 358 €	8,23%	4 952 €	8,74%	76 007 €	17,02%	21 355 €	18,52%	13 €	10%	117 139 €	16%
Dimanche	518 €	1,02%		0,00%	5 558 €	9,81%	1 652 €	0,37%	123 €	0,11%	7 €	5%	7 858 €	1%
Total général	50 861 €	100%	77 293 €	100%	56 681 €	100%	446 503 €	100%	115 332 €	100%	125 €	100%	746 794 €	100%

Annexes 6 : Le stationnement « horaire » : Recette par profil

09 à 12/2024											
AVEC TICKETS GRATUITS											
Recettes GTTC				Ticket Moyen				Durée moy. de stat. (en min)			
CB	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Gratuit	Pièces/Chq	Total
Horaires	181 805	230 486	68 284	480 575	465 245 €	0 €	129 165 €	2,56 €	0,00 €	1,89 €	1,24 €
Horaires Pro Étaler	198			198	191 €			0,96 €			0,96 €
Horaires Tarif PROFESSIONNELS	5 198	352	1 063	6 613	4 689 €	0 €	951 €	0,90 €	0,00 €	0,89 €	0,85 €
Horaires Tarif RESIDENT	3 752	4	131	3 887	8 435 €	0 €	272 €	2,25 €	0,00 €	2,07 €	2,24 €
Horaires S.A.D.	5			5	3 €			0,51 €			0,51 €
Total général	48 298	56 070	16 897	491 278	478 563 €	0 €	130 388 €	2,51 €	0,00 €	1,88 €	1,24 €
								193	81	129	137

Annexes 7 : Le stationnement « horaire » : Recette par zone

09 à 12/2024											
Horaires AVEC TICKETS GRATUITS											
nb Produits vendus											
Recettes GTTC				Ticket Moyen				Durée moy. de stat. (en min)			
CB	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Gratuit	Pièces/Chq	Total
Toute zone	4 479	30 737	35 216	3 890 €	0 €	0,87 €	0,00 €	256	60		0,11 €
Zone ROUGE	131 182	156 404	338 544	338 696 €	0 €	97 110 €	435 807 €	2,58 €	0,00 €	1,91 €	1,29 €
Zone VERTE	55 297	43 701	117 518	135 977 €	0 €	33 277 €	169 254 €	2,46 €	0,00 €	1,80 €	1,44 €
Total général	190 958	230 842	491 278	478 563 €	0 €	130 388 €	608 950 €	2,51 €	0,00 €	1,88 €	1,24 €
Cumul 2024 (depuis Sept.)	190 958	230 842	491 278	478 563 €	0 €	130 388 €	608 950 €	2,51 €	0,00 €	1,88 €	1,24 €
								194	91	132	137



Annexes 8 : Le stationnement « abonné » : répartition de la recette Abonné par Canal et titre de stationnement

09 à 12/2024	nb Produits vendus				Recettes €TTC				Ticket Moyen				Durée moy. de stat. (en min)			
	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	CB	Différé	Gratuit	Pièces/Chq	Total	Total
EASYPARK	162				162	2 834 €				2 834 €	17 49 €				43 480	43 480
Abonnement mensuel Non-Résident	16				16	1 096 €				1 096 €	68,51 €				39 196	39 196
Abonnement mensuel Résident 1	72				72	663 €				663 €	9,21 €				44 060	44 060
Abonnement mensuel Résident 2	19				19	217 €				217 €	11,40 €				44 033	44 033
Abonnement mensuel Résident 3	55				55	858 €				858 €	15,60 €				43 776	43 776
Extensio Agence	886	143		191	1220	46 690 €	23 187 €		7 415 €	77 293 €	52,70 €	162,15 €		38,82 €	63 35 €	221 684
Abonnement mensuel Résident 1	623	28		153	804	22 480 €	632 €		3 611 €	26 723 €	36,08 €	22,56 €		23,60 €	33,24 €	199 843
Abonnement mensuel Résident 2	157	1		21	179	7 319 €	11 €		707 €	8 037 €	46,62 €	11,40 €		33,66 €	44,90 €	176 652
Abonnement mensuel Résident 3	81			14	95	14 258 €			2 527 €	16 786 €	176,03 €			180,51 €	176 69 €	487 467
Droit Pro Santé Libéraux	9				9	1 863 €				1 863 €	207,00 €				207 00 €	518 400
Droits Tarifs Pro	4	106			110	664 €	17 596 €			18 260 €	166,00 €	166,00 €			166 00 €	0
Forfait pro jour	11				11	80 €				80 €	7,30 €				7 30 €	1 440
Forfait pro mensuel		7		3	10		4 788 €		570 €	5 358 €		684,00 €		190,00 €	535,80 €	518 400
Forfait pro Semaine	1				1	26 €				26 €	26,00 €				26 00 €	8 640
Macaron Pro Garage		1			1		160 €			160 €		160,00 €			160 00 €	518 400
Extensio On line	1 983				1 983	56 681 €				56 681 €	28,58 €				28 58 €	136 057
Abonnement mensuel Résident 1	1 620				1 620	38 462 €				38 462 €	23,74 €				23 74 €	131 493
Abonnement mensuel Résident 2	305				305	8 014 €				8 014 €	26,28 €				26 28 €	99 572
Abonnement mensuel Résident 3	53				53	9 298 €				9 298 €	175,43 €				175 43 €	485 796
Forfait pro mensuel	3				3	855 €				855 €	285,00 €				285 00 €	216 000
Forfait pro semaine	2				2	52 €				52 €	26,00 €				26 00 €	8 640
Pay By Phone	80				80	1 036 €				1 036 €	12,95 €				12 95 €	48 226
Abonnement mensuel Résident 1	66				66	788 €				788 €	11,94 €				11 94 €	47 201
Abonnement mensuel Résident 2	4				4	46 €				46 €	11,40 €				11 40 €	43 478
Abonnement mensuel Résident 3	10				10	203 €				203 €	20,28 €				20 28 €	56 884
Total général	3 111	143		191	3 445	107 241 €	23 187 €		7 415 €	137 843 €	34,47 €	162,15 €		38,82 €	40,01 €	153 964
																53 773
																157 646
																149 467

Annexes 11 : Synthèse des recettes de la régie



ETAT DE REDDITION DES RECETTES		MONTANTS DEDUITS DES RECETTES BRUTES REVERSEES AU	
DETAIL DES RECETTES BRUTES ENREGISTREES SUR LE MOIS		SERVICE DE GESTION COMPTABLE (art 6-3 B de la convention de mandat)	
COMPTABLE			
détail minimum requis:			
MOIS: SEPT. à DEC 2024			
DETAIL DES RECETTES BRUTES ENREGISTREES SUR LE MOIS			
détail minimum requis:			
MOIS: SEPT. à DEC 2024			
PAIEMENTS HORAIRES		Prélèvement du fond de caisse permanent	
Espèces horodateurs (collectées, hors FPS min.)		Remboursements aux usagers (fournir la liste)	
CB horodateurs (télécollectées, hors FPS min.)		Autres motifs (à préciser) :	
Palements Mobiles		- recettes espèces agence non constatées sur compte	
S/Total paiements horaires		- recettes CB HD non constatées sur compte	
ABONNEMENTS ET FORFAITS		- recettes chèques agence en attente de reversement	
Espèces Accueil		- recettes différées Extensio en attente d'encaissement (12/2024)	
Chèques Accueil		- recettes esp HD non collectées	
CB Accueil (télécollectées, hors FPS min.)		- recettes Paiements mobile EasyPark en attente de reversement (12/2024)	
CB Online (stationnement-chambery.fr)		- recettes CB TIMO non constatées sur compte	
Virements bancaires		- recettes CB HD collectées M+1	
Palements Mobiles		TOTAL DEDUIT DU MONTANT BRUT REVERSE (*)	
S/ Total abonnements et forfaits		(*) cumulé depuis 09/2024	
S/ Total abo/forfaits + horaires			
FORAITS POST STATIONNEMENT MINORÉS			
Espèces Accueil			
Chèques Accueil			
CB accueil (télécollectées, FPS min. seuls)			
CB Online (FPS min. seuls)			
CB horodateurs (télécollectées, FPS min. seuls)			
Espèces horodateurs (collectées, FPS min. seuls)			
Palements Mobiles (PayByPhone et EasyPark)			
S/ Total (F.P.S.)			
TOTAL RECETTES BRUTES REVERSEES AU SGAU			
TITRE DU MOIS			
Ecart cumulé :			

Annexes 12 : Inventaire des biens au 31/12/2024

Descriptif des biens par type

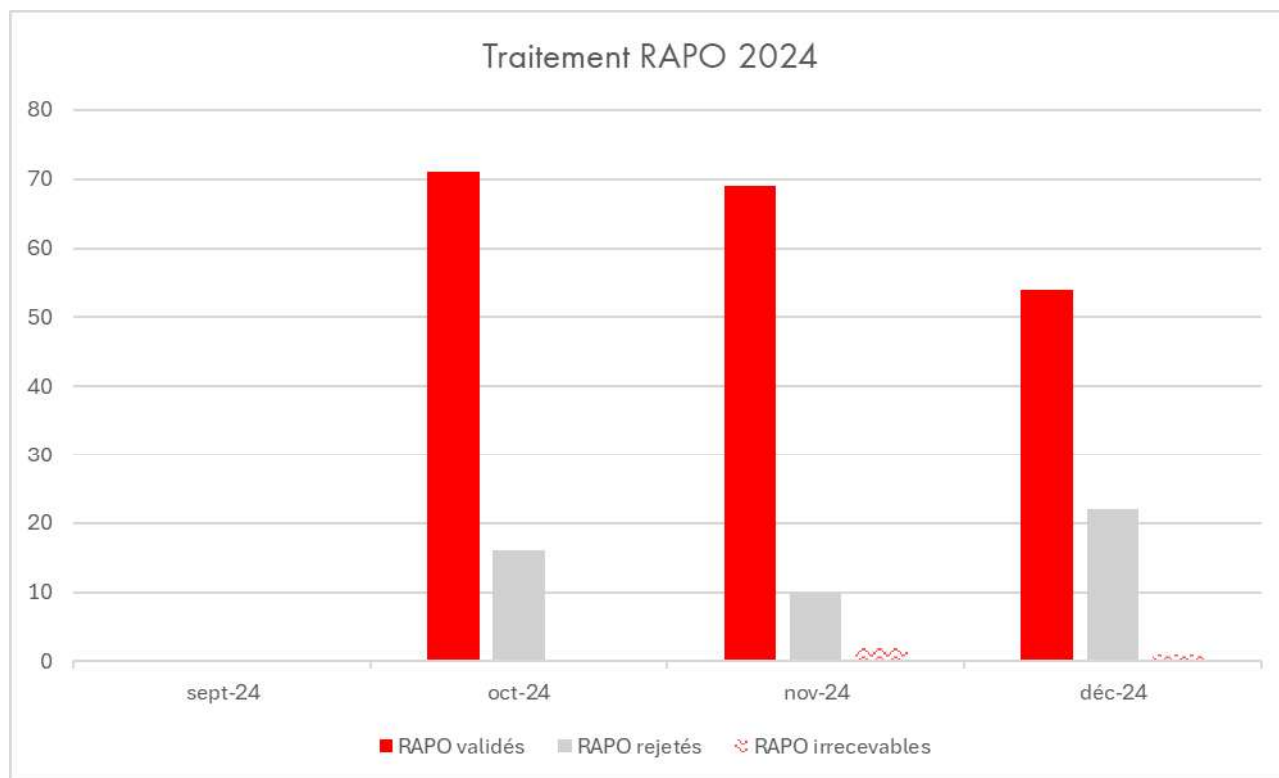
Inventaire au 31/12/2024	CHAMBERY					
	Matériel	Description	Quantités	Inventaire	Type de bien	Commentaires
Divers :						
	Calculatrice	Casio 320 TEC	1	A	Bien propre Ville	Matériel obsolète
	PC Tour	DELL Optiplex 755 JKW5V3J	1	A	Bien propre Ville	Matériel obsolète
	PC Tour	DELL Optiplex 755 HNTZF3J	1	A	Bien propre Ville	Matériel obsolète
	PC Tour	DELL Optiplex 390 12UC0105	1	A	Bien propre Ville	Matériel obsolète
	Live Box	Pro V4	1	A	Bien propre Ville	Matériel obsolète
	Téléphone combiné	AS405	1	A	Bien propre Ville	
	Écran	HP Compaq LA19S1g	1	A	Bien propre Ville	
	Trieuse/compteur	ProCoin PRC420	1	A	Bien propre Ville	
	Coffre Fort + 1 clé	Hartmann Tresore SP0250G2	1	A	Bien propre Ville	
	Coffre Fort	Fichet PYROX 520	1	A	Bien propre Ville	
	Coffre Fort	Thirard	1	A	Bien propre Ville	
	Coffre Fort	Reskal	1	A	Bien propre Ville	
	Vidéo Projecteur	Epson EB-S39	1	B	Bien de retour	
	Extincteur 2Kg CO2	avec panneau indicateur	1	B	Bien de retour	
	Extincteur 6L eau	avec panneau indicateur	2	B	Bien de retour	
	TPE mobile 3G	IWL250G	2	B	Bien de retour	
	Téléphone portable	Samsung Xcover	1	B	Bien de retour	
	Rogneuse	Fellowes Neutron A4	1	B	Bien de retour	
	Corbeille à courrier	Lyreco A4 Cristal	12	B	Bien de retour	
	Paper board		1	B	Bien de retour	
	Relieuse		1	B	Bien de retour	
	Plastifieuse		1	B	Bien de retour	
Mobilier/électro-ménager :						
	Meuble Cafétéria complet	avec plateau pivotant SN275 BL	1	B	Bien de retour	
	Lampe de bureau	Unilux Led Terra	1	B	Bien de retour	
	Chaise PVC	verte	31	B	Bien de retour	
	Four Micro-Ondes	CMXW20DS	1	B	Bien de retour	
	Réfrigérateur	CCTOS542W	1	B	Bien de retour	
	Armoire vestiaire	Bleue 3 compartiments	1	B	Bien de retour	
	Chaise de bureau	Open Point Vert Vif	5	B	Bien de retour	
	Caisson métal 3 tiroirs alu		3	B	Bien de retour	
	Table pliante (réunion)		6	B	Bien de retour	
	Armoire haute	ClassTout RIDX 198	2	B	Bien de retour	
	Armoire basse	ClassTout RIDX 100	4	B	Bien de retour	
	Bureau 4 pieds	160x80cm	1	B	Bien de retour	
	Bureau 4 pieds	140x80cm	2	B	Bien de retour	
	Extension bureau	80x60cm	3	B	Bien de retour	
	Goulotte verticale aimantée		3	B	Bien de retour	
	Caisson mobile 3 tiroir		3	B	Bien de retour	
	Table coffee	70x70	2	B	Bien de retour	
	Banque accueil complète	avec modules	1	B	Bien de retour	
	Tabouret assis/debout		2	B	Bien de retour	
	Vestiaire 2 casiers	jaune	1	B	Bien de retour	
	Vestiaire 2 casiers	bleu	4	B	Bien de retour	
	Bureau (salle de comptage)		1		Bien propre Ville	
	Etabli (atelier)		1		Bien de retour	
	Armoire 2 portes (atelier)		1		Bien propre Ville	
Véhicules :						
	Renault Kangoo électrique	4373 - Véhicule technicien	1	A	Bien propre Ville	
	Renault Zoé	3320 - LAPI	1	A	Bien propre Ville	
Matériel de contrôle :						
	Matériel Genetec LAPI	Valise + 2 caméras + Navbox et capteur de vitesse	1	B	Bien de retour	
	Tablette PC LAPI avec station d'accueil	Durabook R11AH	1	B	Bien de retour	
	Kit pour support tablette LAPI		1	B	Bien de retour	
	Terminal de verbalisation	Samsung Xcover (Coppemnic)	2	B	Bien de retour	
	Imprimante FPS	SPP-R310 (Coppemnic) avec housse de transport	2	B	Bien de retour	
	Terminal de verbalisation	Motorola G5 (Logitud) avec coque de protection	8	B	Bien de retour	Matériel obsolète
	Imprimante FPS	Zebra ZQ510 (Logitud) avec housse de transport	8	B	Bien de retour	dont 6 opérationnelles
	Carte à puce de signatures PV électroniques	pour Motorola G5 (Logitud)	9	B	Bien de retour	
	Ceinture GPS GeoSecure	PTI 2017	6	B	Bien de retour	
	Caméra individuelle de sécurité	CaloCam CT04	6	B	Bien de retour	
	Harnais de fixation poitrine	pour caméra CT04	6	B	Bien de retour	
	Cartes FTC		2	B	Bien de retour	
Outils :						
	Encodeur de carte à puces		1	B	Bien de retour	
	Douille 3/4 12 pans 24mm	K.24B (UC5)	1	B	Bien de retour	
	Rallonge 3/4 100mm	K.208B	1	B	Bien de retour	
	Chargeur batterie 6/12V	SAM	4	B	Bien de retour	
	Niveau trapézoïdal aimanté	400mm	1	B	Bien de retour	
	Lunettes de protection	UVEX Skyper bleu	3	B	Bien de retour	
	Rayonnage 4 niveaux	4,30m	1	B	Bien de retour	
	Marteau rivoir trimatière	40mm	1	B	Bien de retour	
	Clé mâle	83SH.JP8AU	1	B	Bien de retour	
	Jeu de 17 clés à pipe	6x12	1	B	Bien de retour	
	Diable repliable		1	B	Bien de retour	
	Étau	399-2N	1	B	Bien de retour	
	Serre-tête anti-bruit	Optime 3	1	B	Bien de retour	
	Pistolet extrusion cartouche		1	B	Bien de retour	
	Multimètre de maintenance	711A	1	B	Bien de retour	
	Doigt magnétique	340 UC 2	1	B	Bien de retour	
	Pince étau becs courts	500A UC10/US50	1	B	Bien de retour	
	Pince coupante		1	B	Bien de retour	
	Lime plate	LPM-15-ME	1	B	Bien de retour	
	décapteur thermique avec 2 batteries	M18BHG	1	B	Bien de retour	
Pièces détachées IFM :						
	Tirelire horodateur	Presto 600	141	A	Bien propre Ville	
Parc horodateurs :						
	Horodateur fonctionnel déployé	Presto 600	201	A	Bien propre Ville	
	Horodateur fonctionnel en atelier	Presto 600	13	A	Bien propre Ville	

Annexes 13 : Synthèse des interventions de maintenance curative

Répartition des interventions de maintenance curative par nature

Détail interventions curatives 2024	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Alimentation - Batterie déchargée/hors service				1
Alimentation - énergie insuffisante			8	7
Alimentation - Remplacement batteries			3	6
Audit - Audit Paiement impossible - Carte bancaire Avec Insertion (lecteur CB)			3	
Audit - Audit Paiement impossible - Carte bancaire Avec Insertion et Sans Contact			2	
Audit - Audit Paiement impossible - Carte bancaire Sans Contact			15	
Autres - AUTRE Structure - Vandalisme			1	
Communication - AUTRE			1	
Communication - Défaut de communication modem			1	1
Demande Intervention - AUTRE			1	
Demande Intervention - Changement rouleaux			20	38
Demande Intervention - Changement rouleaux Paiement impossible - Carte bancaire Sans Contact			1	4
Demande Intervention - Pas de communication			4	
Demande Intervention Alimentation - Energie insuffisante			1	14
Demande Intervention Imprimante - Fin de papier proche			1	2
Demande Intervention Paiement - Monnayeur ouvert			3	3
Demande Intervention Paiement - Monnayeur ouvert Moyen de paiement - Insertion pièces			1	
Information paiement - Demande de collecte CB sans contact manuelle			1	
Information Module Sécurité - SAM de site muet ou Absent				1
Interface avec usager - Ecran éteint ou défectueux				9
Interface avec usager - Stickers enlevé ou illisible				1
Interface avec usager - Stickers enlevé ou illisible Interface avec usager - Tag/graffiti				1
Interface avec usager - AUTRE Moyen de paiement - Insertion pièces			1	
Interface avec usager - Défaut imprimante			3	
Interface avec usager - Tag/graffiti			1	1
Interface avec usager - Tag/graffiti Structure - AUTRE			1	1
Interface avec usager - Tag/graffiti Structure - Vandalisme			1	
Inutilisable - Hors service - bourrage papier			2	
Mode dégradé Paiement - AUTRE				2
Mode dégradé Paiement - Erreur CB4 : Problème module de paiement				2
Mode dégradé Paiement - Erreur de caisse intermédiaire				1
Moyen de paiement - AUTRE			5	
Moyen de paiement - Carte Bancaire - Défaut Sans Contact			7	
Moyen de paiement - Carte bancaire Avec Insertion (lecteur CB)			3	2
Moyen de paiement - Carte bancaire Sans Contact			2	
Moyen de paiement - Insertion pièces			2	3
Paiement impossible - AUTRE				1
Paiement impossible - Carte bancaire Avec Insertion et Sans Contact				1
Pose / Dépose - Dépose temporaire			1	1
Structure - Graffitis à enlever Structure - Vandalisme			2	
Inutilisable - Hors service - AUTRE				2
Inutilisable - Hors service - bourrage papier				11
Inutilisable - Hors service - Tous moyens de paiement HS				1
Structure - AUTRE				1
Structure - Graffitis à enlever				1
Structure - Porte mal fermée ou ouverte				4
	nc	nc	98	123

Evolution du traitement de RAPO en 2024



motifs d'acceptation des RAPO en 2024

Les motifs de RAPO se répartissent comme suit (motifs décrits par usagers) :

Code RAPO		Nombre de RAPO admis (FPS annulé)	Nombre de RAPO irrecevables	Nombre de RAPO rejetés	Total	% Rapo acceptés	% Total
110	Badge résident valide et ticket valide (FPS émis par erreur)	19,00	0,00	0,00	19,00	7%	6%
120	Badge résident valide - erreur de saisie de la plaque	1,00	0,00	0,00	1,00	0%	0%
130	Badge résident valide – zone de stationnement KO	0,00	0,00	2,00	2,00	0%	1%
140	Badge résident valide - pas de ticket horodateur	0,00	0,00	6,00	6,00	0%	2%
210	Ticket horaire valide (FPS émis par erreur)	34,00	0,00	0,00	34,00	13%	10%
220	Ticket horaire valide – zone de stationnement KO	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0%
230	Ticket horaire valide – erreur de saisie de la plaque (par usager)	69,00	1,00	0,00	70,00	26%	20%
240	Ticket horaire expiré	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0%
250	Pas de ticket horaire	0,00	2,00	12,00	14,00	0%	4%
260	Indulgence (Moins de 5 mn)	24,00	0,00	0,00	24,00	9%	7%
320	PMR sans ticket/sans abonnement	38,00	0,00	3,00	41,00	14%	12%
330	PMR sans apposition de la carte	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0%
370	La carte fournie ne permet pas de bénéficier de la gratuité du stationnement	0,00	0,00	5,00	5,00	0%	1%
410	Véhicule vendu – pas de déclaration de la cession en préfecture	0,00	0,00	8,00	8,00	0%	2%
430	Véhicule vendu – pas de copie de l'accusé d'enregistrement de la cession	0,00	1,00	5,00	6,00	0%	2%
450	Véhicule vendu – émission d'un nouvel FPS	4,00	0,00	0,00	4,00	1%	1%
510	Usurpation – demande d'annulation	2,00	0,00	0,00	2,00	1%	1%
610	Véhicule loué (société de location de véhicule, autopartage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0%
630	Véhicule prêté (garagiste, prêt entre amis, ...)	0,00	1,00	5,00	6,00	0%	2%
720	Horodateurs en panne	0,00	1,00	3,00	4,00	0%	1%
740	Demandes d'indulgence diverses	23,00	1,00	15,00	39,00	9%	11%
750	Place réservée ou non payante	2,00	0,00	1,00	3,00	1%	1%
760	Erreur de localisation sur le FPS	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0%
810	Abonnement annuel/semestriel/professionnel/résident valide (FPS émis par erreur)	17,00	0,00	0,00	17,00	6%	5%
840	Badge résident expiré	0,00	0,00	3,00	3,00	0%	1%
901	Absence de signalisation (sol, horodateurs, panneaux...)	0,00	0,00	3,00	3,00	0%	1%
905	Véhicule autorisé (arrêté municipal, pompiers, etc...)	11,00	0,00	0,00	11,00	4%	3%
909	Erreur de saisie de la plaque par l'agent de contrôle	1,00	0,00	0,00	1,00	0%	0%
910	Erreur par l'agent de contrôle	22,00	0,00	0,00	22,00	8%	6%
Total général		267,00	7,00	71,00	345,00	100%	100%